

A photograph of a traditional stone building with a tiled roof, set in a rural, hilly landscape. The building is constructed from rough-hewn stones and has a dark wooden door. The roof is made of terracotta tiles. The background shows a dense forest of trees on a hillside under a clear sky. The overall scene is peaceful and evokes a sense of traditional life.

**Albert
CAMUS**

**Misère
de la Kabylie**

Albert CAMUS

Misère de la Kabylie

Reportages réalisés du 5 au 15 juin 1939 pour le
quotidien Alger- Républicain.

Suivis du discours de Stockholm.

Table des matières

Présentation	4
I - La Grèce en haillons	11
II. DENUEMENT	16
III. LE DENUEMENT	22
IV. LES SALAIRES INSULTANTS.....	28
V. L'HABITAT	33
VI. L'ASSISTANCE	38
VII. L'ENSEIGNEMENT	43
VIII. DEUX ASPECTS DE LA VIE ÉCONOMIQUE KABYLE : L'ARTISANAT ET L'USURE.....	49
IX. L'AVENIR POLITIQUE DES CENTRES COMMUNAUX.....	54
POUR VIVRE LA KABYLIE RÉCLAME !.....	60
CONCLUSION	69
Annexe :	72

Présentation

Dans les années trente, les quotidiens d'information algérois écrivaient des articles sur l'Algérie qui ne se fondaient que sur le pittoresque et sur le tourisme. C'était le cas de l'Écho D'Alger et d'autres publications. Pourtant il était difficile d'ignorer les problèmes sociaux, économiques et politiques du pays. En mars 1937, la Dépêche algérienne parlait de « la grande pitié du sud » pour décrire « la misère » de la région qui va de Bordj Bou-Arréridj jusqu'à la frontière tunisienne. Mais la « misère » de cette région se limitait, selon ce journal, à la grande chaleur. Seul le climat était rendu responsable de cette misère. En décembre 1938, l'Écho d'Alger publie un article intitulé « Fragments pour un diaporama de la Haute Kabylie ». Illustré par les croquis de Charles Brouty, ce reportage de René Janon décrit la beauté du paysage kabyle et s'intéresse surtout aux mœurs de la région. L'auteur insiste sur quelques spécificités de ce coin du pays : l'importance de l'émigration en France, l'extension de l'usure ou encore l'indigence des équipements sanitaires. Mais René Janon estime que les difficultés de la Kabylie ne viennent pas du colonialisme. Dans l'édition du 14 décembre 1938, il écrit : « Cette race de vrais paysans qu'est la race du Kabyle, individualiste, Éperdument attaché à son sol, jaloux du bien de ses voisins, quels qu'ils soient, économe, mais acheteur de terre à n'importe quel prix -fût-elle « in rentable » - pour la seule fierté de posséder une chose à soi, indestructiblement et qui se transmette avec son nom à sa postérité, à travers tous les orages, toutes les invasions, toutes les révolutions, tous les cataclysmes, pourvu qu'ils ne soient pas géologiques ». René Janon qui s'était adressé aux organismes officiels de l'administration termine son article par des propos propagandistes insinuant que les Kabyles étaient loyalistes envers la France. En revanche, l'enquête d'Albert Camus sur la Kabylie fait parler d'elle avant même sa parution. Son

annonce avait suffi. « Les milieux arabes et kabyles suivent avec un intérêt passionné le développement de l'enquête de notre camarade Albert Camus sur la misère en Kabylie. Déjà, la simple annonce de cette enquête, avait provoqué de l'émoi dans certains « cercles » toujours portés à avoir une atteinte à leur prestige dans chaque manifestation de la vérité », écrit Alger Républicain sous la plume de Antar.

Du jeudi 8 au samedi 17 juin 1939, la Dépêche algérienne publie, elle aussi, un reportage sur la Kabylie, « Kabylie39 », effectué par R. Frison-Roche, composé de dix articles illustrés de photographies. Ce travail s'oppose systématiquement à l'enquête d'Albert Camus. « Je ne suis pas du même avis que certains ; la France a fait de grandes et belles choses en Kabylie et il faudrait pour nier une telle évidence se boucher volontairement les yeux et s'obstiner à ne voir en tout que le mauvais côté des choses », écrit R. Frison-Roche à l'adresse d'Albert Camus mais sans le citer à aucun moment. La publication de « Misère de Kabylie » par Alger Républicain s'étend du 5 au 15 juin 1939. Albert Camus arrive en Kabylie vers la fin du mois de mai. Il est tout de suite frappé par la misère de la région qu'il visite. Alger Républicain publie, le 27 mai, un extrait de la lettre qu'il reçoit de son envoyé spécial. « Ici la misère est effroyable. Si ce n'était pas ridicule, il faudrait le crier tous les jours dans le journal. Je ne suis pas suspect de sentimentalité. Mais aucun homme de sensibilité moyenne ne peut voir ce que j'ai vu sans être bouleversé », souligne Albert Camus. Tout au long de son enquête, le journaliste propose une étude économique et sociale fondée sur les réalités du terrain. Presque désespérément, il essaie d'entrevoir un avenir plus favorable pour la Kabylie. Chacun des onze articles est illustré d'une ou plusieurs photographies ; vingt et une au total mais sans faire aucunement la moindre concession à la « beauté » du paysage. Dans son livre Actuelles III (Chroniques algériennes, paru en 1958), Albert Camus reprend l'essentiel de son investigation

journalistique de 1939. C'est dire qu'il attachait une importance certaine à ces reportages. Nous vous donnons à lire, dans ce livre, l'enquête telle qu'elle a paru dans le quotidien Alger Républicain en 1939. Dans son intégralité.

Albert Camus est l'un des plus grands écrivains de tous les temps. En se servant de l'essai, du récit, des nouvelles, du théâtre ou encore du journalisme, l'auteur de l'Étranger dénonce tant de maux et se situe du côté des plus faibles, des opprimés. C'est un humaniste qui est resté, durant toute sa vie, à l'écoute des voix bafouées par les forts du moment. Depuis sa mort, en 1960, jusqu'à nos jours, beaucoup d'encre a coulé, pour retracer sa vie, expliquer son œuvre. Une œuvre importante qui reste toujours à décrypter. Albert Camus est aussi un grand journaliste ; ses papiers, écrits dans plusieurs publications, en témoignent. Au moment où ses collègues se contentent du superflu et se soumettent à l'ordre établi, l'ancien étudiant de la faculté centrale d'Alger ne va pas par trente-six chemins pour aller jusqu'à la profondeur des choses, pour rapporter la réalité telle qu'elle est, même si durant l'époque coloniale, la liberté d'expression avait ses limites.

Les reportages parus dans le quotidien Alger Républicain sous le titre « Misère de la Kabylie » sont le fruit d'un effort journalistique, qui sauvegarde une partie sensible de l'histoire de l'Algérie coloniale. Un témoignage émouvant et lucide. Ces textes forts et authentiques sont méconnus par un large public en Algérie et ailleurs. C'est, entre autres, pour cette raison que nous avons envisagé leur publication.

Durant l'occupation française, l'Algérien est considéré comme un esclave. Sa vie, ou plutôt, sa survie est réduite à un incommensurable cycle de peines et de souffrances.

Face à cette réalité lugubre, beaucoup d'intellectuels des deux rives de la Méditerranée ne se sont pas opposés à cette féroce injustice. Leur silence est souvent complice, comme l'est tout silence devant les causes justes. Albert Camus n'est pas de ceux qui peuvent savourer leur bonheur personnel devant la misère et la souffrance d'autrui. Il est contre l'abominable bêtise humaine. Le journalisme est pour lui une opportunité pour parler de la morosité et de la misère muette de ces Algériens traités comme des « sous-humains ». En 1939, quelques mois après le lancement du quotidien Alger Républicain durant l'automne 1938, Albert Camus passe des journées et des nuits en Kabylie et constate, lui-même, l'arrière réalité. Sur le terrain, il arrive non seulement à montrer les faits, mais à plusieurs reprises, il démontre tantôt par des chiffres tantôt par des témoignages que la vie quotidienne des Kabyles est intolérable.

« Dans le village d'El Flay, au-dessus du centre de Sidi-Aïch, on cite et on montre des familles qui restent, souvent, deux à trois jours sans manger », écrit-il. Les reportages bien réussis de l'auteur de Noces montrent au grand jour le terrible vécu des Kabyles sur tous les plans, socialement, économiquement, culturellement. La misère kabyle et celle de tous les Algériens durant cette période est insupportable. Certains faits rapportés dans ces enquêtes, sont, vraiment, une atteinte à la dignité humaine. « Cinq enfants sont morts pour avoir mangé des racines vénéneuses ». Ou encore : « Cet hiver quatre vieilles femmes, venus d'un douar éloigné jusqu'à Michelet pour recevoir de l'orge sont mortes dans la neige sur le chemin de retour ». Par moment, le journaliste cède la place à l'âme sensible de l'écrivain, naissent alors des passages littéraires exquis. « Ce soir, devant la Zaouia de Koukou, nous étions quelques-uns à errer dans un cimetière de pierres grises, à contempler la nuit qui tombait sur la vallée. À cette heure qui n'était pas le jour, et pas encore la nuit, je ne sentais pas ma

différence d'avec ces êtres qui s'étaient réfugiés là pour retrouver un peu d'eux même. Mais cette différence il me fallait la sentir quelques heures plus tard à l'heure où tout le monde aurait dû manger ».

Pour Albert Camus, la Kabylie est très spécifique, on devine dès les premières lignes de ces reportages que cette région le fascine et l'envoûte démesurément. Même si les officiels de l'époque réduisent les habitants de cette partie d'Algérie à des infrahumains.

« Et si l'on songe à ce que l'on sait du peuple kabyle, sa fierté, la vie de ces villages farouchement indépendants, la constitution qu'ils se sont donnés (une des plus démocratiques qu'il soit), leur juridiction enfin n'a jamais prévu de peine de prison tant l'amour de ce peuple pour la liberté est grand ...Ces hommes qui ont vécu dans les lois d'une démocratie plus totale que la nôtre », fait remarquer Albert Camus. Ces propos des années 30 peuvent interpeller la Kabylie d'aujourd'hui et l'Algérie contemporaine. Observateur averti, l'auteur de *La Peste* comprend l'amour absolu que les Kabyles, comme tous les Amazighs, les Hommes libres, vouent pour la liberté. Incroyable sous d'autres latitudes : la société kabyle ne prévoit même pas de prison pour ceux qui fautent ; elle se contente de les mettre en quarantaine, de les bannir. Mais souvent ce bannissement est plus dur que la prison. Comme Karl Marx avant lui, Albert Camus saisit l'importance de la démocratie pour la société kabyle, pourtant manquant terriblement de moyens matériels.

Après avoir fait son constat, plein de lucidité et d'amertume, Albert Camus propose des solutions adéquates, fustige les autorités et les incite à ce qu'elles prennent en charge cette population délaissée.

« Si la conquête coloniale pouvait jamais trouver une excuse, c'est dans la mesure où elle aide les peuples conquis à garder leur

personnalité. Et si nous avons un devoir en ce pays, il est de permettre à l'une des populations les plus fières et les plus humaines en ce monde de rester fidèle à elle-même et à son destin », écrit-t-il.

« Misère de la Kabylie » est le témoignage émouvant d'un humaniste hors pair. Ce sont des textes indélébiles, qui témoigneront indéfiniment pour les différentes générations.

L'Algérie d'aujourd'hui a plus que jamais besoin de se pencher sur son histoire au moment où de nombreux repères s'effacent. Au moment où les véritables valeurs continuent à disparaître. C'est dans cette optique, que ces reportages d'Albert Camus paraissent incontournables. Relire ces pages de l'histoire algérienne, peut aider à envisager des horizons plus cléments. Après plus de quarante ans d'indépendance, une grande partie du peuple algérien est toujours livré à des errances interminables. Un pays aussi riche n'offre pas le minimum pour une grande partie des siens. C'est toujours intolérable.

Ce livre est un saut dans le passé, mais aussi une passerelle entre le présent et l'avenir. Lire et relire Albert Camus est l'un des chemins qui mènent vers une Algérie réelle, cette terre généreuse qui a vu naître de grands esprits à l'instar de l'auteur merveilleux de La Chute. Lire l'auteur de L'Envers et l'endroit, c'est faire un long voyage dans les méandres de la condition humaine et apprendre à espérer malgré les entraves et la douleur. « L'enquête de 1939 sur la Kabylie, les articles de 1945 sur la famine et le dénuement auraient dû ouvrir les yeux. L'avenir était inscrit dans ses drames. D'autres grands écrivains, avant lui, avaient enquêté sur la situation coloniale, avaient dénoncé les abus et les injustices : Gide en Afrique noire, Malraux en Indochine. Mais il existe une énorme différence entre eux et Camus. Celui-ci a été obligé d'affronter les problèmes d'un pays qu'il ne visitait pas en enquêteur, mais qui était sa terre natale. Les déchirements de l'Algérie

l'atteignaient dans sa chair », écrit Roger Grenier dans *Albert Camus, soleil et ombre* (éditions Gallimard, 1987). Dans une lettre adressée au militant socialiste musulman, Aziz Kessous, Albert Camus avoue : « Vous me croirez sans peine si je vous dis que j'ai mal à l'Algérie, en ce moment, comme d'autres ont mal aux poumons ». Un bel aveu d'un écrivain immense que le Prix Nobel ajustement récompensé.

I - La Grèce en haillons

« *Vivement la guerre. On nous donnera de quoi manger...* »

Quand on aborde les premières pentes de la Kabylie, à voir ces petits villages groupés autour de points naturels, ces hommes drapés de laine blanche, ces chemins bordés d'oliviers, de figuiers et de cactus, cette simplicité enfin de la vie et du paysage comme cet accord entre l'homme et sa terre, on ne peut s'empêcher de penser à la Grèce.

Et si l'on songe à ce que l'on sait du peuple kabyle, sa fierté, la vie de ces villages farouchement indépendants, la constitution qu'ils se sont donnée (une des plus démocratiques qui soit), leur juridiction enfin qui n'a jamais prévu de peine de prison tant l'amour de ce peuple pour la liberté est grand, alors la ressemblance se fait plus forte et l'on comprend la sympathie instinctive qu'on peut vouer à ces hommes.

Une détresse indicible

Mais je dois dire tout de suite que l'analogie s'arrête là. Car la Grèce évoque irrésistiblement une certaine gloire du corps et de ses prestiges. Et dans aucun pays que je connais, le corps ne m'a paru plus humilié que dans la Kabylie. Il faut l'écrire sans tarder : la misère de ce pays est effroyable.

Dans une des régions les plus attirantes du monde, un peuple entier souffre de la faim et les trois quarts de ses hommes vivent des charités administratives. Ces hommes, qui ont vécu dans les lois d'une démocratie plus totale que la nôtre, se survivent dans un dénuement matériel que les esclaves ne connaissaient pas.

Dans ce qui va suivre, je sais bien qu'il faudrait être mesuré pour donner plus de force à l'indignation que nous voulons faire sentir. Mais je ne suis pas sûr d'être capable de cette mesure. Je ne peux pas oublier la réception que me firent, à Maillot, treize enfants kabyles, qui nous demandaient à manger, leurs mains décharnées tendues à travers des haillons. Je ne peux pas oublier cet habitant de la cité indigène de Bordj-Menaïel qui me montrait le visage émouvant de sa petite fille, étique et loqueteuse, et qui me disait : « Vous croyez que cette petite fille, si je l'habillais, si je pouvais la tenir propre et la nourrir, ne serait pas aussi belle que n'importe quelle Française ? »

Et comment l'oublierai-je puisque je me sentais une mauvaise conscience, que je n'aurais pas dû être le seul à avoir. Mais il fallait pour cela avoir vu dans les villages les plus reculés de la montagne ces nuées d'enfants pataugeant dans la boue des égouts, ces écoliers dont les instituteurs me disaient qu'ils s'évanouissaient de faim pendant les classes, ces vieilles femmes exténuées faisant des kilomètres pour aller chercher quelques litres de blé donnés par charité dans des centres éloignés, et ces mendiants enfin montrant leurs côtes défoncées à travers les trous de leurs vêtements. Ces spectacles ne s'oublient que lorsqu'on veut les oublier.

Des secours immédiats

Que du moins l'on sache que nous ne sommes inspirés par aucun ressentiment. Le peuple kabyle lui-même n'a pas de ressentiment. Tous m'ont parlé de souffrance. Aucun ne m'a parlé de haine. Mais aussi bien la haine a besoin de force. Et un certain degré de misère physiologique enlève même la force de haïr.

Je n'attaque ici personne. Je suis allé en Kabylie avec l'intention délibérée de parler de ce qui était bien. Mais je n'ai rien vu. Cette

misère, tout de suite, m'a bouché les yeux. Je l'ai vue partout. Elle m'a suivi partout. C'est elle qu'il importe de mettre en avant, de souligner à gros traits, pour qu'elle saute aux yeux de tous et qu'elle triomphe de la paresse et de l'indifférence.

Si je pense à la Kabylie, ce n'est pas ses gorges éclatantes de fleurs ni son printemps qui déborde de toutes parts que j'évoque, mais ce cortège d'aveugles et d'infirmes, déjoues creuses et de loques qui, pendant tous ces jours, m'a suivi en silence.

Il n'est pas de spectacle plus désespérant que cette misère au milieu d'un des plus beaux pays du monde. Qu'avons-nous fait pour elle ? Qu'avons-nous fait pour que ce pays reprenne son vrai visage ? Qu'avons-nous fait, nous tous qui écrivons, qui parlons ou qui légiférons et qui, rentrés chez nous, oublions la misère des autres ? Dire qu'on aime ce peuple ne *suffit* pas. L'amour n'a que faire ici, ni la charité ni les discours. C'est du pain, du blé, du secours.

Une main fraternelle qu'il faut tendre. Le reste est littérature.

Si l'on croit que j'exagère, je demande qu'on se rende sur place, c'est-à-dire dans les villages, et sans passer par la commune mixte. A deux ou trois exceptions près, je n'ai vu que des Kabyles, parlé et vécu qu'avec des Kabyles. Et tous, sans exception, n'ont su parler que d'une chose et c'est de la misère. Aucun d'entre eux ne pensait à autre chose. Et c'est l'un d'eux qui m'a dit : « Vous nous faites du bien sans le savoir, car c'est déjà un pauvre soulagement que de pouvoir dire notre angoisse. »

Je sentais bien alors qu'il n'y avait rien pour ces hommes, ni univers, ni guerre mondiale, ni aucun des soucis de l'heure, en face de l'affreuse misère qui met des plaques sur tant de visages kabyles.

Le seul problème de la Kabylie d'aujourd'hui

C'est de cette misère que je parlerai. Tout en vient et tout y revient. Elle constitue le seul problème de la Kabylie d'aujourd'hui. Mais ce problème donne naissance à une infinité d'autres questions criantes. C'est cela qu'il faut comprendre et cesser alors les gargarismes officiels et le recours à la charité.

Mais rien ne vaut les chiffres, les faits et l'évidence des cris. Nous les mettrons sur cette misère. Il faudra bien alors qu'on la sente vivante. La surpopulation, les salaires insultants, l'habitat misérable, le manque d'eau et de communications, l'état sanitaire et l'assistance insuffisante. L'enseignement au compte-gouttes, tout cela contribue à la détresse du paysan kabyle et c'est tout cela que nous illustrerons.

Il ne faudrait pas croire enfin que cette situation soit sans issue. Les Kabyles peuvent le croire, eux. Certains d'entre eux pouvaient me dire cette phrase insupportable « Vivement la guerre, parce que du moins on nous donnera à manger. » Ils peuvent croire qu'on guérit l'absurdité par l'absurdité. Mais nous savons bien, nous, que c'est faux. Et qu'un tel abandon de tout et de tous ne trouve pas seulement sa raison dans une crise économique. Il y a des erreurs à réparer et des expériences à entreprendre.

Nous dirons notre sentiment à cet égard et nous le dirons sans réserve. Car, si l'on en croit Bernanos, le scandale, ce n'est pas de cacher la vérité, mais de ne pas la dire tout entière.

Misère et grandeur de la Kabylie

Je ne sais pas si je dois m'excuser pour finir de ne rien rapporter sur le tourisme et sur la grandeur de ce pays inégalable. J'ai vu, comme tout le monde, la Kabylie ruisselante d'un printemps tardif, les petits matins

sur les pentes ou des nuages de coquelicots mettent des traînées de sang. Le soleil, ces jours-là, éclairait obliquement des vols de cigognes bientôt remplacés, à mesure qu'on montait, par des passages bruyants de corbeaux et des cercles pesants de charognards au-dessus des oueds. Jamais la Kabylie ne m'avait paru plus belle qu'au milieu de ce printemps hâtif et désordonné. Mais je n'ai pas de cœur à l'évoquer ici. Je laisse à l'imagination de chacun le soin de le faire et de placer le décor de ces montagnes couvertes de fleurs, de ce ciel sans une ride et de ces soirs magnifiques derrière le visage rongé d'ulcères et les yeux pleins de pus d'un misérable mendiant kabyle.

II. DENUEMENT

« Un peuple qui vit d'herbes et de racines »

Avant d'entreprendre un tableau d'ensemble de la misère en Kabylie et avant de parcourir cet itinéraire de la famine qu'il m'a été donné de faire pendant ces longs jours, je voudrais dire quelques mots sur les raisons économiques de cette misère. Elles tiennent en une ligne : la Kabylie est un pays surpeuplé et elle consomme plus qu'elle ne produit. Ces montagnes abritent dans leurs plis une population grouillante qui atteint dans certaines communes comme celle du Djurdjura, une densité de 247 habitants au kilomètre carré. Aucun pays d'Europe ne présente ce pullulement. Et la densité moyenne de la France est de 71 habitants. D'autre part, le peuple kabyle consomme surtout des céréales, blé, orge, sorgho, sous forme de galette ou de couscous. Or, le sol kabyle ne produit pas de céréales. La production céréalière de la région atteint à peu près le 1/8 de sa consommation. Ce grain, si nécessaire à la vie, il faudrait l'acheter. Dans un pays où l'industrie est réduite à rien, cela ne se peut qu'en fournissant un excédent de productions agricoles complémentaires.

Or la Kabylie est surtout un pays arboricole. Les deux grandes productions sont la figue et l'olive. En bien des endroits, la figue suffit à peine à la consommation. Quant à l'olive, la récolte, selon les années, est déficitaire ou, au contraire, surabondante. Comment équilibrer avec l'actuelle production les besoins de grains de ce peuple affamé ?

L'Office du blé a revalorisé le prix de cette céréale et il ne s'agit pas de s'en plaindre. Mais ni la figue ni l'olive n'ont été revalorisées. Et le

Kabyle, consommateur de blé, paye à sa terre magnifique et ingrate le tribut de la faim.

À cette situation difficile, les Kabyles, comme toutes les nations pauvres et surpeuplées, ont obvié par l'émigration. La chose est bien connue. Je signalerai seulement qu'on peut évaluer le nombre des Kabyles exilés à 40 ou 50 000, qu'en période de prospérité, en un mois, le seul arrondissement de Tizi-Ouzou a payé en mandats la somme énorme de 40 millions de francs, la commune de Fort National près d'un million par jour. Cet afflux énorme de capitaux, produit du labeur kabyle, suffisait vers 1926 à balancer l'économie déficitaire de la Kabylie. On peut dire qu'à cette époque, le pays a connu la prospérité. Et les Kabyles avaient vaincu par leur ténacité et leur travail la pauvreté de leur pays.

Mais avec la crise économique, le marché du travail en France s'est restreint. On a refoulé l'ouvrier kabyle. On a mis des barrières à l'émigration et, en 1935, une série d'arrêtés vint compliquer de telle sorte les formalités d'entrée en France que le Kabyle s'est senti de plus en plus enfermé dans sa montagne. Cent soixante-cinq francs à verser pour frais de rapatriement d'innombrables obstacles administratifs et l'obligation singulière de payer les impôts arriérés de tous les compatriotes de l'émigrant qui portent le même nom que lui. L'émigration s'est trouvée bloquée. Pour ne citer qu'un chiffre, la commune de Michelet paye en mandats le 1/10 seulement de ce qu'elle payait en période de prospérité.

C'est cette chute verticale qui a conduit le pays à la misère. Ce blé qu'il faut acheter au prix fort, le paysan kabyle ne peut l'acquérir avec la production qu'on lui enlève à bas prix. Il l'achetait auparavant et se sauvait par le travail de ses fils. On lui a ôté aussi le travail et il reste sans défense contre la faim. Le résultat, c'est ce que j'ai vu et que je

voudrais décrire avec le minimum de mots pour qu'on sente bien la détresse et l'absurdité d'une pareille situation.

La tige de chardon base de l'alimentation

Un rapport officiel évalue à 40 % les familles kabyles qui vivent actuellement avec moins de 1 000 francs par an, c'est-à-dire (qu'on y réfléchisse bien), moins de 100 francs par mois. Ce même rapport évalue à 5 % seulement le nombre de familles qui vivent avec 500 francs par mois. Quand on saura que la famille kabyle compte toujours au moins cinq ou six membres, on aura une idée du dénuement indicible ou vivent les paysans kabyles. Je crois pouvoir affirmer que *50 % au moins* de la population se nourrit d'herbes et de racines et attendent pour le reste la charité administrative sous forme de distributions de grains.

À Bordj-Menaïel, par exemple, sur 27 000 Kabyles que compte la commune, 10 000 vivent dans l'indigence, un millier seulement se nourrissent normalement. A la distribution de grains organisée le jour où j'arrivais dans ce centre, j'ai vu près de 500 miséreux attendre patiemment leur tour de recevoir quelques litres de blé. "C'est ce jour-là qu'on me fit voir la merveille de l'endroit : une vieille femme cassée en deux *qui pesait 25 kg*. Chaque indigent recevait environ 10 kg de blé. À Bordj-Menaïel, cette charité se renouvelait tous les mois, dans d'autres localités tous les trois mois. Or il faut à une famille de huit membres environ 120 kg de blé pour assurer le pain seulement pendant un mois. On m'a affirmé que les indigents que j'ai vus faisaient durer leurs 10 kg de grains pendant un mois et pour le reste se nourrissaient de racines et de tiges de chardon que les Kabyles, avec une ironie qu'on peut juger amère, appellent artichauts d'âne.

À Tizi-Ouzou, pour des distributions semblables, des femmes font 30 et 40 kilomètres pour venir chercher cette misérable subsistance. Il a fallu la charité d'un pasteur local pour donner un abri nocturne à ces malheureuses.

Et ce ne sont pas les seuls témoignages de cette affreuse misère. Le blé dans la « tribu » de Tizi-Ouzou, par exemple est devenu un produit de luxe. Les meilleures familles mangent un mélange de blé et de sorgho. On en est arrivé, pour les familles pauvres, à payer le gland, produit sauvage, jusqu'à 20 F le quintal. Le menu ordinaire d'une famille pauvre dans cette tribu se compose d'une galette d'orge et d'une soupe faite de tiges de chardon et de racines de mauves. On ajoute à cette soupe un peu d'huile. Mais la récolte d'olives de l'an passé ayant été déficitaire, l'huile, cette année, a manqué. Ce menu se retrouve dans toute la Kabylie et il n'est pas un village qui fasse exception à la règle.

Des enfants et des chiens se disputent des ordures

Par un petit matin, j'ai vu à Tizi-Ouzou, des enfants en loques disputer à des chiens kabyles le contenu d'une poubelle. Sur mes questions, un habitant m'a répondu : « C'est tous les matins comme ça. » Un autre habitant m'a expliqué que l'hiver, dans le village, les habitants, mal nourris et mal couverts, ont inventé une méthode pour trouver le sommeil. Ils se mettent en cercle autour d'un feu de bois et se déplacent de temps en temps pour éviter l'ankylose. Et la nuit durant, dans le gourbi misérable, une ronde rampante de corps couchés se déroule sans arrêt. Ceci n'est sans doute pas suffisant puisque le code forestier empêche ces malheureux de prendre le bois où il se trouve et qu'il n'est pas rare qu'ils se voient saisir leur seule richesse, l'âne croûteux et décharné qui servit à transporter les fagots. Les choses, dans la région de Tizi-Ouzou, sont d'ailleurs allées si loin qu'il a fallu

que l'initiative privée s'en mêle. Tous les mercredis, le sous-préfet, à ses frais, donne un repas à 50 petits Kabyles et les nourrit de bouillon et de pain. Après quoi, ils peuvent attendre la distribution de grains qui a lieu au bout d'un mois. Les sœurs blanches et le pasteur Rolland contribuent aussi à ces œuvres de charité.

On me dira : « Ce sont des cas particuliers... C'est la crise, etc. Et, en tout cas, les chiffres ne veulent *rien* dire. » J'avoue que je ne puis comprendre cette façon de voir. Les statistiques ne veulent rien dire et j'en suis bien d'accord, mais si je dis que l'habitant du village d'Azouza que je suis allé voir faisait partie d'une famille de dix enfants dont deux seulement ont survécu, il ne s'agit point de chiffres ou de démonstration, mais d'une vérité criante et révélatrice. Je n'ai pas besoin non plus de donner le nombre d'élèves qui, dans les écoles autour de Fort National, s'évanouissent de faim. Il me suffit de savoir que cela s'est produit et que cela se produira si l'on ne se porte pas au secours de ces malheureux. Il me suffit de savoir qu'à l'école de Talam-Aïach les instituteurs, en octobre passé, ont vu arriver des élèves absolument nus et couverts de poux, qu'ils les ont habillés et passés à la tondeuse. Il me suffit de savoir qu'à Azouza, parmi les enfants qui ne quittent pas l'école à 11 heures parce que leur village est trop éloigné, un sur soixante environ mange de la galette et les autres déjeunent d'un oignon ou de quelques figues.

A Fort National, à la distribution de grains, j'ai interrogé l'enfant qu'on peut voir sur le cliché ci joint et qui portait sur son dos le petit sac d'orge qu'on venait de lui donner.

« Pour combien de jours, on t'a donné ça ?

- Quinze jours.

- Vous êtes combien dans la famille ?

- Cinq.
- C'est tout ce que vous allez manger ?
- Oui.
- Vous n'avez pas de figues ?
- Non.
- Vous mettez de l'huile dans la galette ?
- Non. On met de l'eau. » Et il est parti avec un regard méfiant.

Est-ce que cela ne suffit pas ? Si je jette un regard sur mes notes, j'y vois deux fois autant de faits révoltants et je désespère d'arriver à les faire connaître tous. Il le faut pourtant et tout doit être dit.

Pour aujourd'hui, j'arrête ici cette promenade à travers la souffrance et la faim d'un peuple. On aura senti du moins que la misère ici n'est pas une formule, ni un thème de méditation. Elle est. Elle crie et elle désespère. Encore une fois, qu'avons-nous fait pour elle et avons-nous le droit de nous détourner d'elle ? Je ne sais pas si on l'aura compris. Mais je sais qu'au retour d'une visite à la « tribu » de Tizi-Ouzou, j'étais monté avec un ami kabyle sur les hauteurs qui dominent la ville. La, nous regardions la nuit tomber. Et à cette heure où l'ombre qui descend des montagnes sur cette terre splendide apporte une détente au cœur de l'homme le plus endurci, je savais pourtant qu'il n'y avait pas de paix pour ceux qui, de l'autre côté de la vallée, se réunissaient autour d'une galette de mauvaise orge. Je savais aussi qu'il y aurait eu de la douceur à s'abandonner à ce soir si surprenant et si grandiose, mais que cette misère dont les feux rougeoyaient en face de nous mettaient comme un interdit sur la beauté du monde.

« Descendons, voulez-vous ? » me dit mon compagnon.

III. LE DENUEMENT

Cinq enfants sont morts pour avoir mangé des racines vénéneuses

Après avoir parcouru la région de Tizi-Ouzou, un soir où nous nous promenions dans les rues de la ville, je demandai à un de mes compagnons si « c'était partout comme ça ». Il me répondit que je verrais pire. Après quoi nous parcourûmes longtemps le village indigène où, venues des boutiques faiblement éclairées, des lueurs coulaient dans les rues sombres avec des airs de musique, une danse de marteaux et des bavardages confus.

Et le fait est que j'ai vu pire.

Je savais en effet que la tige de chardon constituait une des bases de l'alimentation kabyle. Je l'ai ensuite vérifié un peu partout. Mais ce que je ne savais pas c'est que, l'an passé, cinq petits Kabyles de la région d'Abbo sont morts à la suite d'absorption de racines vénéneuses. Je savais que les distributions de grains ne suffisaient pas à faire vivre les Kabyles. Mais je ne savais pas qu'elles les faisaient mourir et que cet hiver quatre vieilles femmes venues d'un douar éloigné jusqu'à Michelet pour recevoir de l'orge sont mortes dans la neige sur le chemin du retour.

Et tout est à l'avenant. À Adni, sur 106 élèves qui fréquentent les écoles, 40 seulement mangent à leur faim. Dans le village même, le chômage est général et les distributions très rares. Dans les douars de la commune de Michelet. On compte à peu près 500 chômeurs par douar. Et pour les douars les plus malheureux, les Akbils, les Aït-Yahia, les Abi-Youcef, la proportion est encore plus forte. On compte 1000 chômeurs valides dans cette commune. À l'école d'Azerou-Kollal, sur

110 élèves, on en compte 35 qui ne font qu'un seul repas par jour. A Maillot, on estime à 4/5e de la population le nombre des indigents. Là, les distributions n'ont lieu que tous les trois mois. Aux Ouadhjas, sur 7 500 habitants, on compte 3 000 miséreux. Dans la région de Sidi-Aïch, 60 pour cent des habitants sont indigents. Dans le village d'El-Elay, au-dessus du centre de Sidi-Aïch, on cite et on montre des familles qui restent souvent deux et trois jours sans manger. La plupart des familles de ce village ajoutent au menu quotidien de racines et de galettes les graines de pin qu'elles peuvent trouver en forêt. Mais cette audace leur rapporte surtout des procès, puisque le code forestier et les gardes forestiers sont impitoyables à cet égard.

Si cette énumération ne paraît pas suffisamment convaincante, alors j'ajouterai que dans la commune d'El-Kseur sur 2 500 habitants kabyles, on compte 2 000 indigents. Les ouvriers agricoles emportent avec eux, pour la nourriture de toute une journée, un quart de galette d'orge et un petit flacon d'huile. Les familles, aux racines et aux herbes, ajoutent les orties. Cuite pendant plusieurs heures, cette plante fournit un complément au repas du pauvre. On constate le même fait dans les douars qui se trouvent autour d'Azazga. De même les villages indigènes autour de Dellys sont parmi les plus pauvres. En particulier le douar Beni-Sliem compte l'incroyable proportion de 96 pour cent d'indigents. La terre ingrate de ce douar ne fournit rien. Les habitants sont réduits à utiliser le bois mort pour en faire du charbon qu'ils tentent ensuite d'aller vendre à Dellys. Je dis qu'ils le tentent, car ils ne possèdent pas de permis de colportage et dans la moitié des cas le charbon et l'âne du colporteur sont saisis. Les habitants de Beni-Sliem ont pris l'habitude de venir à Dellys la nuit. Mais le garde champêtre aussi et l'âne saisi est envoyé à la fourrière. Le charbonnier doit alors payer une amende et les frais de fourrière. Et comme il ne peut, la contrainte par corps l'enverra en prison. La du moins, il mangera. Et

c'est dans ce sens et dans ce sens seulement qu'on peut dire sans ironie que le colportage du charbon nourrit les Beni-Sliem.

Qu'ajouterai-je à tous ces faits. Qu'on les lise bien. Qu'on place derrière chacun d'eux la vie d'attente et de désespoir qu'ils figurent. Si on les trouve naturels, alors qu'on le dise. Mais qu'on agisse, si on les trouve révoltants. Et si enfin on les trouve incroyables, je demande qu'on aille sur place.

Les distributions de grains

Quels remèdes a-t-on apporté à une pareille détresse ? Je réponds tout de suite : un seul et c'est la charité. D'une part on distribue des grains et d'autre part on crée avec ces grains et avec des secours en espèces des chantiers dits de « charité ».

Sur les distributions, je serai bref. L'expérience même en démontré l'absurdité. Distribuer 12 litres de grains tous les deux ou trois mois à des familles de 4 à 5 enfants, c'est très exactement cracher dans l'eau pour faire des ronds. On dépense des millions chaque année et ces millions restent improductifs. Je ne crois pas que la charité soit un sentiment inutile. Mais je crois qu'en certains cas ses résultats le sont et qu'alors il faut lui préférer une politique sociale constructive.

Il faut bien dire de plus que le choix des bénéficiaires de ces distributions est le plus souvent laissé à l'arbitraire du caïd ou de conseillers municipaux qui ne sont pas forcément indépendants. On affirme à Tizi-Ouzou que les dernières élections au Conseil général ont été faites avec le grain des distributions. Ce n'est pas mon affaire de savoir si cela est vrai. Mais le fait que cela puisse être dit condamne déjà la méthode. Et je sais, en tout cas, qu'aux Issers on a refusé du grain à ceux des indigents qui avaient voté pour le P.P.A. Presque toute la Kabylie d'autre part se plaint de la qualité du grain distribué. Ce grain

provient sans doute pour une partie des excédents nationaux, mais il est fourni aussi, pour une autre partie, par les stocks défraîchis de l'armée. Le résultat, c'est qu'à Michelet par exemple, on a distribué une orge si amère que les bêtes n'en voulaient pas et certains Kabyles m'ont confié sans rire qu'il leur arrivait d'envier les chevaux de la gendarmerie puisque, du moins, un vétérinaire était chargé de vérifier leur nourriture.

Si donc on pouvait souhaiter le maintien de cette politique du pire, il faudrait confier à des fonctionnaires indépendants (par exemple les répartiteurs d'impôts) le soin de dresser des listes d'indigents et il faudrait contrôler sévèrement la qualité des grains. Car si charité il y a, que du moins cette charité ne se fasse pas à bon marché. Mais encore une fois, cette institution est vaine, et je persiste à croire qu'une politique qui satisferait à la fois la faim et la dignité du peuple kabyle serait plus souhaitable. Mais ceci est une autre question.

Les chantiers de charité

Pour remédier au chômage beaucoup de communes ont organisé des chantiers de charité où les indigents exécutent des travaux d'utilité publique et reçoivent en échange un salaire de 8 à 10 francs par jour, payé moitié en grains, moitié en argent. Les communes de Fort National et de Michelet, de Maillot et de Port-Gueydon, pour n'en citer que quelques-unes, ont organisé ces chantiers. Cette institution a un avantage : elle ménage la dignité de l'indigent. Mais elle a un inconvénient. C'est que dans les communes où tout le grain est employé à cet effet, les impotents de la commune, vieillards et infirmes ne sont plus secourus, puisqu'ils ne peuvent travailler. De plus, le nombre de places étant limité, on emploie les indigents par roulement et le Kabyle qui peut travailler deux jours se place parmi les plus favorisés. À Tizi-Ouzou, les ouvriers travaillent quatre jours tous

les quarante jours pour un double décalitre de blé. Là encore, des millions sont dépensés pour faire des ronds dans l'eau.

Enfin, je ne saurais passer sous silence une pratique qui est devenue générale et contre laquelle une protestation énergique doit être élevée. Dans toutes les communes, à l'exception de celle de Port-Gueydon, les impôts arriérés des indigents (car les indigents payent ou plutôt ne payent pas leurs impôts) sont prélevés sur la partie argent de leur salaire. Il n'y a pas de mot assez dur pour qualifier pareille cruauté. Si les chantiers de charité sont faits pour aider à vivre des gens qui meurent de faim, ils trouvent une justification, dérisoire sans doute, mais réelle. Mais s'ils ont pour effet de faire travailler en continuant à les laisser crever de faim des gens qui jusqu'ici crevaient de faim sans travailler, ils constituent une exploitation intolérable du malheur.

L'hiver va venir

Je ne voudrais pas terminer ce tableau de la misère matérielle sans faire remarquer qu'elle ne figure pas la limite extrême de la détresse de ce peuple. Si extraordinaire que cela paraisse il y a pire puisqu'il y a l'hiver au bout de chaque été. En ce moment la nature est favorable à ces malheureux. Il ne fait pas froid. Les chemins muletiers sont praticables. On peut cultiver le chardon sauvage pendant deux mois. Les racines sont abondantes. On peut manger de la salade crue, ce qui nous paraît aujourd'hui une misère extrême est pour le paysan kabyle une période bénie. Mais le jour où la neige recouvre la terre et bloque les communications, où le froid déchire ces corps mal nourris, et rend le gourbi inhabitable, ce jour-là, commence pour tout un peuple une longue période de souffrances indicibles.

C'est pour cela qu'avant de passer à d'autres aspects de la malheureuse Kabylie, je voudrais faire justice de certains arguments que nous connaissons bien en Algérie et qui s'appuient sur la « mentalité » kabyle pour trouver des excuses à la situation actuelle. Car je ne connais rien de plus méprisable que ces arguments. Il est méprisable de dire que ce peuple s'adapte à tout. M. Albert Lebrun lui-même si on lui donnait 200 francs par mois pour sa subsistance s'adapterait à la vie sous les ponts, à la saleté, et à la croûte de pain trouvée dans une poubelle. Dans l'attachement d'un homme à sa vie, il y a quelque chose de plus fort que toutes les misères du monde. Il est méprisable de dire que ce peuple n'a pas les mêmes besoins que nous. S'il n'en avait pas eu, il y a beau temps que nous les lui aurions créés. Il est curieux de voir comment les qualités d'un peuple peuvent servir à justifier l'abaissement où on le tient et comment la sobriété proverbiale du paysan kabyle peut légitimer la faim qui le ronge. Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut voir les choses. Et ce n'est pas ainsi que nous les verrons. Car les idées toutes faites et les préjugés deviennent odieux quand on les applique à un monde où les hommes meurent de froid et où les enfants sont réduits à la nourriture des bêtes sans en avoir l'instinct qui les empêcherait de périr. La vérité, c'est que nous côtoyons tous les jours un peuple qui vit avec trois siècles de retard, et nous sommes les seuls à être insensibles à ce prodigieux décalage.

IV. LES SALAIRES INSULTANTS

« 6 à 10 Francs par jour pour 12 heures de travail »

Les gens qui meurent de faim n'ont généralement qu'un moyen d'en sortir et c'est le travail. C'est là une vérité première que je m'excuse de répéter. Mais la situation actuelle de la Kabylie prouve que cette vérité n'est pas aussi universelle qu'elle le paraît. J'ai dit, précédemment, que la moitié de la population kabyle est en chômage et que les trois quarts sont sous-alimentés. Cette disproportion n'est pas le résultat d'une exagération arithmétique. Elle prouve seulement que le travail de ceux qui ne chôment pas ne les nourrit pas.

On m'avait prévenu que les salaires étaient insuffisants. Je ne savais pas qu'ils étaient insultants. On m'avait dit que la journée de travail excédait la durée légale. J'ignorais qu'elle n'était pas loin de la doubler.

Je ne voudrais pas hausser le ton. Mais je suis forcé de dire ici que le régime du travail en Kabylie est un régime d'esclavage. Car je ne vois pas de quel autre nom appeler un régime où l'ouvrier travaille de 10 à 12 heures pour un salaire moyen de 6 à 10 francs.

Je vais donner, sans y ajouter de commentaires, les salaires ouvriers par région. Mais je voudrais dire auparavant que, si extraordinaires qu'ils paraissent, je les garantis absolument. J'ai sous les yeux des cartes d'ouvriers agricoles des domaines Sabaté-Tracol dans la région de Bordj-Menaïel. Elles portent la mention de la quinzaine en cours, le nom de l'ouvrier, son numéro d'ordre et le prix convenu. Sur l'une je lis 8 francs, sur l'autre 7 et sur la dernière 6. Dans la colonne réservée au pointage, je vois que l'ouvrier qui touche 6 francs a travaillé 4 jours dans la quinzaine. Se rend-on bien compte de ce que cela représente ?

Même si l'ouvrier en question travaillait 25 jours par mois, il gagnerait 150 francs avec quoi il lui faudrait nourrir pendant 30 jours une famille de plusieurs enfants. Ceci recule les bornes de l'indignation. Mais je demanderai seulement combien de ceux qui me lisent sauraient vivre avec ces ressources.

Géographie de l'esclavage kabyle

Avant d'aller plus loin, voici des précisions. Je viens de donner les salaires moyens de la région de Bordj-Menaïel. J'ajouterai ceci : les sirènes des fermes Tracol hurlent en pleine saison (en ce moment) à 4 heures, à 11 heures, à 12 heures et à 19 heures. Cela fait 14 heures de travail. Les ouvriers communaux du village touchaient 9 francs par jour. Après protestation des conseillers municipaux indigènes, les salaires ont été portés à 10 francs. A la Tabacoop de la même région, le salaire est de 9 francs. À Tizi-Ouzou, le salaire moyen est de 7 francs pour 12 heures. Les employés communaux reçoivent 12 francs.

Les propriétaires kabyles de la région emploient aussi les femmes pour le sarclage. Pour la même durée, *elles sont payées trois francs cinquante*. A Fort National, les propriétaires kabyles qui n'ont rien à envier aux colons à cet égard payent leurs ouvriers 6 et 7 francs par jour. Les femmes sont payées 4 francs et on leur donne de la galette. Les employés communaux sont payés 9, 10 et 11 francs.

Dans la région de Djemaa-Saridj, où le pays est plus riche, les hommes sont payés de 8 à 10 francs pour une dizaine d'heures et les femmes 5 francs. Autour de Michelet, le salaire agricole moyen est de 5 francs, plus la nourriture, pour 10 heures de travail. Le salaire communal est de 11 à 12 francs. Mais on retient directement sur cet argent, et sans prévenir les intéressés, l'arriéré des impôts.

Ces retenues. Atteignent parfois *la totalité du salaire*. Elles sont, en moyenne, de 40 francs par quinzaine.

Aux Ouadhias, le salaire agricole est de 6 à 8 francs. Les femmes touchent pour la cueillette d'olives de 3 à 5 francs, les ouvriers communaux de 10 à 11 francs, sur lesquels on retient aussi l'arriéré d'impôts.

Dans la région de Maillot, pour une journée de travail illimitée, l'ouvrier touche de 9 à 10 francs. Pour la cueillette des olives, on a aussi institué un salaire familial de 8 francs au quintal d'olives récoltées. Une famille de 4 personnes récolte en moyenne deux quintaux dans une journée. Elle gagne donc 4 francs par personne.

Dans la région de Sidi-Aïch, le salaire est de 6 francs, plus la galette et les figes. Une société agricole locale paye ses ouvriers 7 francs sans la nourriture. On pratique aussi le louage à 1 000 francs par an, plus la nourriture.

Dans la plaine d'El-Kseur, région colonisée, l'homme touche 10 francs, la femme 5 francs et l'enfant qu'on emploie à la taille de la vigne, 3 francs. Enfin, dans la région qui va de Dellys à Port-Gueydon, le salaire moyen est de 6 à 10 francs pour 12 heures de travail.

J'arrêterai cette révoltante énumération sur deux remarques. Tout d'abord, il n'y a jamais eu de réaction de la part des ouvriers. En 1936 seulement, aux Beni-Yenni, des ouvriers occupés à construire une route, qui *touchaient cinq francs par jour*, ont fait grève et ont obtenu un cahier de charges qui fixait leur salaire à 10 francs. Ces ouvriers n'étaient pas syndiqués.

Je noterai enfin que la durée injustifiable de la journée de travail se trouve aggravée du fait que l'ouvrier kabyle habite toujours loin du lieu

de travail. Certains font ainsi plus de 10 kilomètres à l'aller et au retour. Et, rentrés à 10 heures du soir chez eux, ils en repartent à 3 heures du matin, après quelques heures d'un sommeil écrasant. On me demandera ce qui les oblige à retourner chez eux. Et je dirai seulement qu'ils ont l'inconcevable prétention d'aspirer à quelques moments de détente au milieu d'un foyer qui demeure à la fois leur seule joie et le sujet de tous leurs soucis.

Les raisons de l'exploitation

Un pareil état de choses a ses raisons. L'estimation officielle de la journée de prestations est de 17 francs. Si l'on arrive à payer 6 francs la journée de travail, c'est que le chômage étendu permet la concurrence. Les colons et les propriétaires kabyles le savent si bien qu'on a pu voir certains administrateurs hésiter à augmenter les salaires communaux pour ne pas les mécontenter.

Aux Beni-Yenni, grâce à des circonstances sur lesquelles je reviendrai, une politique de grands travaux a été instaurée. Le chômage ayant notablement diminué, *les ouvriers sont payés 22 francs par jour*. Ceci fait la preuve que l'exploitation seule est la cause des bas salaires. Aucune des autres raisons qu'on en donne n'est valable.

Les colons invoquent le fait que l'ouvrier kabyle se déplace souvent et lui appliquent le salaire dit « de passage ». Mais en Kabylie, tous les salaires aujourd'hui sont de passage et cette misérable excuse couvre d'inexcusables intérêts.

Quant à l'idée si répandue de l'infériorité de la main d'œuvre indigène, c'est sur elle que je voudrais terminer. Car elle trouve sa raison dans le mépris général où le colon tient le malheureux peuple de ce pays. Et ce mépris, à mes yeux, juge ceux qui le professent. J'affirme qu'il est faux de dire que le rendement d'un ouvrier kabyle est insuffisant. Car

s'il l'était, les contremaîtres qui le talonnent se chargeraient de l'améliorer.

Il est vrai par contre que l'on peut voir sur des chantiers vicinaux des ouvriers chancelants et incapables de lever leur pioche. Mais c'est qu'ils n'ont pas mangé. Et l'on nous met en présence d'une logique abjecte qui veut qu'un homme soit sans forces parce qu'il n'a pas de quoi manger et qu'on le paye moins parce qu'il est sans forces.

Il n'y a pas d'issue à cette situation. Ce n'est pas en distribuant du grain qu'on sauvera la Kabylie de la faim, mais en résorbant le chômage et en contrôlant les salaires. Cela, on peut et on doit le faire dès demain.

J'ai appris aujourd'hui que la colonie pour donner à la population indigène une preuve de son intérêt allait récompenser les anciens combattants par le don d'un insigne. Puis-je dire que ce n'est pas avec ironie que j'écris ceci, mais avec une certaine tristesse. Je ne vois pas de mal à ce qu'on récompense le courage et la loyauté. Mais beaucoup de ceux que la faim ronge aujourd'hui en Kabylie ont combattu aussi. Et je me demande de quel air ils montreront à leurs enfants affamés le morceau de métal qui témoignera de leur fidélité.

V. L'HABITAT

« Des enfants dans la boue noire des égouts... »

Il est difficile de se faire une idée des conditions dans lesquelles vivent les Kabyles si l'on n'a pas visité leurs villages. Je ne referai pas, après tant d'autres, la description d'un gourbi kabyle. Mais il me faut cependant rappeler qu'il se compose d'une pièce unique séparée en deux parties inégales par un petit mur de 40 centimètres environ. Dans la plus petite de ces parties vivent les bêtes et dans l'autre les humains. Au-dessus de l'endroit réservé aux bêtes, des claies de branchages forment une sorte de grenier dans lequel l'habitant place ses provisions, quand il en a. Ainsi, le Kabyle peut, d'un seul coup d'œil, parcourir toutes ses richesses.

Cette pièce où vivent en moyenne 5 personnes et 2 ou 3 bêtes n'a pas de fenêtre. Sa fenêtre et son air lui viennent de la porte. On aura une idée des proportions de celle-ci quand j'aurai dit qu'il m'a fallu me plier en deux pour pénétrer à l'intérieur. C'était à Adni. J'avais pu pénétrer dans l'un des gourbis les plus misérables. Dans une pièce obscure et enfumée, deux femmes, dont une très âgée et l'autre enceinte, m'avaient reçu. Trois enfants me regardaient avec étonnement. Dans la terre battue du sol, à hauteur de la porte, une rigole était creusée, par laquelle s'écoulait l'urine des bêtes et les eaux grasses de la maison. Je n'apercevais pas un seul meuble. Seules, quand mes yeux se furent habitués à l'obscurité, trois grandes jattes d'argile blanche et deux écuelles de terre attestaient que des êtres humains vivaient là. Et dans cette lumière rare, ces odeurs animales et cette fumée qui prenait à la gorge, jamais le visage de la misère ne m'avait paru plus désespérant. Je dois dire que je n'étais pas fier. Je n'avais pas envie de

poser de questions. Mais j'ai pourtant demandé à la plus jeune des femmes qui soutenait son ventre énorme de ses deux mains : « Où couchez-vous ? » Elle m'a répondu « là » en désignant à mes pieds le sol nu, près de la rigole d'urine.

Le village aux égouts

On suppose bien qu'une réunion de taudis ne peut pas faire une ville radieuse. Mais ce qu'il faut savoir, c'est qu'à la misère des maisons s'ajoute la carence des services collectifs. J'ai visité entre autres le douar Beloua, près de Tizi-Ouzou. Et j'y ai vu ce que j'ai rencontré ensuite partout. Tous les égouts sont à ciel ouvert. Les rigoles de chaque maison se déversent dans un ruisseau unique qui longe la rue ou, au contraire, la parcourt dans son milieu. Ce qui fait que toutes les rues sont des égouts. Elles charrient une boue noirâtre et violacée où marinent des poules mortes et des crapauds au ventre énorme. Le jour où je suis allé aux Beloua, trois ou quatre enfants dans une rue du village faisaient tourner du doigt un de ces crapauds au milieu d'une pourriture sans nom. Sur l'une des pentes de ce village, un oued servait d'égout collecteur et des nuées de moustiques tournaient en rond au-dessus de son lit. Le terrain qui surplombait cet oued avait glissé à la suite des dernières pluies et une dizaine de maisons menaçaient de rejoindre, avec leurs "habitants, les poules et les crapauds crevés. Ceci est vrai pour tous les villages kabyles. Les égouts n'existent pas. Je n'ai pas besoin de dire que les w.-c. non plus. Ce sont les chemins des douars qui jouent ce rôle.

Dans le village d'El-Flay, la chose est plus frappante, s'il est possible. Les rues sont des cloaques. La rue principale est l'égout collecteur. Elle réunit les liquides noirs et les boues puantes de toutes les autres rues en un seul ruisseau pestilentiel de deux mètres de large. Autour de cette puanteur, la vie du village kabyle s'anime. Et je ne peux pas dire

à quel point cette vie pourrait être humaine et généreuse. Je le sentais du moins en visitant Taourirt-Amokrane, à deux kilomètres de Fort National, sur un piton escarpé, tout le long d'une sorte d'échiné rocheuse. Nous passions par de petites rues pavées entre des maisons de torchis, de pierres ou de tôles. Le ciel brûlant de chaleur reposait de tout son poids sur les rues, et des dalles surchauffées montaient des odeurs d'égout et d'excréments. À chaque porte de maison, une puissante odeur de fumée et d'animal nous accueillait. Et dans ces rues chauffées à blanc, le long des égouts à ciel ouvert, une nuée d'enfants en loques et aux yeux magnifiques se répandait. Au coin des maisons des femmes jacassantes, porteuses de cruches. De temps en temps, un escalier de fer importé Dieu sait d'où s'élançait de la rue, prenait appui sur le mur de la maison et se découpait en plein ciel, dans le vide.

Il me semblait alors qu'on devait pouvoir vivre dans ces villages, comme on vit dans les bourgs de Provence ou de Grèce. Mais il fallait manger. Il fallait de l'eau. Il fallait des routes.

La route et l'eau

J'aborde ainsi la question la plus angoissante de l'habitat kabyle. Il n'est pas exagéré de dire que la Kabylie, avec ses neiges et ses torrents, est le pays de la soif. Les trois quarts des villages kabyles vont chercher l'eau à plus d'un kilomètre. Même la cité indigène de Bordj-Menaïel n'a que trois fontaines pour 100 maisons. « En été, m'a dit un de ses habitants, on est comme les oiseaux du Sahara. » Et pourtant ceux-là sont privilégiés. Aucun des douars de Bordj-Menaïel ne possède de l'eau. Dans certains douars de Tizi-Ouzou on boit encore dans des mares polluées par les bestiaux. À Adni, les femmes du village font un kilomètre pour aller chercher de l'eau. A Michelet, les habitants du village de Tahechat, douar Agoudal, ou *deux heures et demie de marche* pour aller à la source. Les villages de Tamigout, Tililit, Aourir et

Oued-Slil n'ont pas d'eau à moins d'une demi-heure de marche. Les Kabyles du village de Koukou font sept kilomètres pour leurs provisions d'eau. Dans la région de Maillot, le paludisme sévit particulièrement au douar Beni-Mansour dont les habitants consomment surtout de l'eau de rivière et de marais. Au village de Tachachit, dans la même contrée, les habitants creusent des trous pour recevoir l'eau de pluie. Il en est de même dans la commune de Sidi-Aïch. Au douar Timzrit en particulier, les habitants font une demi-heure de marche pour aller puiser l'eau dans des trous pollués. À El-Flay, les femmes qui se rendent à la source y passent quelquefois la nuit pour être les premières à prendre l'eau le matin.

La question des routes offre le même caractère d'urgence. Tous les centres de commune sont desservis. Mais presque tous les douars manquent de routes carrossables. Aucun des douars de la région de Bordj-Menaïel, sauf celui de l'OuedSmir, n'a de routes. Autour de Tizi-Ouzou, dans un rayon d'un kilomètre, les villages sont isolés. Aux Ouadhias, un seul village sur neuf est desservi par la route. Dans la commune de Sidi-Aïch, sur 56 villages, une dizaine seulement sont desservis. Cette proportion est rigoureusement observée dans les régions de Maillot, de Mekla et de Dellys. À cet égard, je finirai sur une seule remarque : il existe dans la région de Sidi-Aïch des femmes, qui, n'étant jamais venues à la commune, n'ont, de leur vie, vu une automobile. Et je rappelle pour mémoire que nous sommes en 1939.

Privés d'eau et de communications, enfermés dans leurs taudis, les Kabyles réclament tout ce qui leur manque. Car si jamais un peuple a eu le goût du logis sain et aéré, c'est bien celui-là. Pour s'en convaincre, il suffit de visiter les villages, sur la route nationale de Tamazirt et d'Azouza. Beaucoup d'instituteurs et de fonctionnaires kabyles y habitent. Et on peut y constater que chaque fois qu'un Kabyle a la

possibilité de le faire, il améliore sa maison et cherche à vivre sainement.

On doit pouvoir aider le peuple kabyle dans son exigence de bien-être. On a fait, à Bordj-Menaïel, une cité indigène que j'ai visitée et qui est satisfaisante. Elle donne à l'habitant kabyle un appartement de deux pièces pour 40 francs par mois. Le malheur est que beaucoup ne peuvent pas payer ce loyer qui nous paraît dérisoire. Tant il est vrai que le problème de l'habitat en Kabylie est avant tout un problème de salaires.

On nous dit que la mise en valeur, par la route et l'eau, de la Kabylie demanderait d'énormes crédits. À cet égard, je ne veux pas anticiper sur mes conclusions. J'indiquerai seulement qu'une politique qui offre les multiples avantages de résorber le chômage, de hausser les salaires, d'améliorer l'habitat et de mettre en valeur un pays qu'après tout nous avons fait nôtre, mérite qu'on ne la repousse pas *a priori*. Mais, pour rester dans mon sujet, je rappellerai qu'il existe, dans la région de Michelet, une source qui pourrait desservir quatre douars et que ce fait n'est pas unique, que les Kabyles des Beni-Yenni, grâce à l'appui de la colonie, ont pu amener l'eau dans leurs villages et que l'administrateur de Port-Gueydon a fait construire en un temps relativement court dix-sept fontaines dans sa montagne. Il y a une œuvre à faire et des expériences à poursuivre. J'indiquerai, à la fin de cette enquête, quelles solutions spéciales paraissent souhaitables pour résoudre le problème de l'habitat et pour *rendre* à ces villages kabyles une vie où la boue des égouts ne sera plus qu'un souvenir.

VI. L'ASSISTANCE

« *Un médecin pour 60 000 habitants* »

Je crois que je n'ai pas besoin de dire, pour commencer, qu'un peuple sous-alimenté, privé d'eau et des commodités de l'hygiène, vivant enfin dans des conditions de salubrité déplorables, ne peut pas être un peuple sain. Et si cette évidence est pénible à constater, elle l'est plus encore si on songe que ce peuple poursuit sa misérable existence dans l'un des pays les plus salubres du monde. Je n'ai pas besoin de dire non plus que le manque de communications n'est pas fait pour faciliter la tâche du médecin et de ses auxiliaires. Mais en notant ces deux faits et en y ajoutant l'insuffisance du nombre des médecins par rapport à celui de la population, j'aurai donné les éléments essentiels du problème de l'assistance. Et puisque le principe de cette enquête est de ne rien avancer qu'on ne puisse étayer sur des chiffres et des faits, voici des précisions.

Un village qui n'a pas vu de médecin depuis quinze ans

Pour avoir une idée générale de la situation, il faut savoir que la Kabylie dispose en moyenne d'un médecin pour 60000 habitants. Ce chiffre est ridicule. Il paraîtra encore plus dérisoire quand on saura que la moitié au moins de ces habitants vivent à plusieurs heures de mulet du centre où le médecin réside. Les meilleurs médecins de colonisation ne peuvent faire leur métier dans ces conditions. Et en période d'épidémie, il n'y a qu'une politique réalisable : celle du laisser-faire.

Si on entre dans le détail, le problème devient plus tragique encore. La région de Bordj-Menaïel n'a pas de médecin communal. Elle dispose de deux médecins à consultations payantes et d'une infirmière

visiteuse pour 25 000 habitants. Celle-ci se déplace presque toujours à dos de mulet et il lui arrive de faire jusqu'à 38 kilomètres pour aller visiter un malade.

Tizi-Ouzou a un médecin communal pour 45 000 habitants. Mais elle n'a pas d'infirmière visiteuse. Le résultat, c'est que le budget communal se trouve grevé de frais d'hospitalisation qui atteignent 50 000 francs par an. Ces insuffisances, d'autre part, se font cruellement sentir au douar Beloua, où on enregistre une dizaine d'accouchements par semaine. Il faut alors faire appel à une sage-femme et un docteur à consultations payantes. Mais ceci n'est possible qu'à une minorité. Et l'un de ces malheureux m'a déclaré devoir depuis un an et demi 600 francs au médecin, sans arriver à en payer le premier sou.

Il a fallu que l'initiative privée, une fois de plus, s'en mêle. C'est ainsi que le pasteur Rolland, aidé du docteur Saussol qui consacre à cette œuvre une demi-journée par semaine, a organisé chez lui, pendant la saison chaude où les maux d'yeux sont les plus fréquents, une consultation gratuite. Ce jour-là, le soir venu, on peut voir encore à la porte du pasteur une centaine de consultants qu'on est obligé de renvoyer sans les avoir visités. Pour être complet, je dois dire que la commune de Tizi-Ouzou a contribué à cette œuvre en la dotant généreusement d'une concession d'eau de 125 francs.

La commune de Fort National n'a qu'une infirmière visiteuse et un auxiliaire médical. Les pères blancs et l'initiative privée essaient, comme ils peuvent, de remédier à cette carence. Mais le douar Beni-Khelili, par exemple, à 40 kilomètres de Fort National, *n'a pas reçu la visite d'un médecin depuis quinze ans*. L'an dernier, ses représentants ont demandé à être rattachés à la circonscription médicale de Mekla, pour être enfin soignés. Les écoles indigènes, d'autre part, ne sont pas visitées et j'ai pu entendre de la bouche d'un coiffeur la lamentable

histoire d'une de ses cousines accouchant, sans que le docteur du centre consente à se déranger, et périssant avec son enfant dans des souffrances sans nom.

Le village d'Adni n'a pas vu d'infirmière visiteuse depuis trois ans et demi. Chaque visite du médecin du centre coûte 80 francs. On ne le fait pas venir. Et pourtant, pendant les chaleurs et chaque année, ce village est décimé par des épidémies d'entérite infantile qui tue 9 enfants sur 10 parmi les petits de un an à 5 ans.

A Michelet, pour 90 000 habitants, on trouve un médecin de colonisation, une infirmière visiteuse et un auxiliaire médical. La situation est telle que le médecin réclame vainement trois auxiliaires et trois infirmières. L'actuelle infirmière visiteuse s'est transformée en dame de charité et distribue, à ses frais, des secours aux malheureux. Et pourtant la commune de Michelet dépense chaque année plus de 400 000 francs pour l'assistance. Mais la majeure partie de cette somme est absorbée par les frais d'hospitalisation. Avec cette même somme, on pourrait, chaque année, édifier un poste secours dans un douar et donner à la commune, en dix années, un équipement sanitaire. Les Ouadhias, où le paludisme sévit de façon chronique, dépendent de la circonscription médicale de Boghni qui fournit pour 60000 habitants un médecin de colonisation, une infirmière visiteuse et un auxiliaire médical. Les Ouadhias avaient un poste d'infirmière visiteuse qui, pour des raisons encore inconnues, a été supprimé.

La commune de Maillot, pour 30 000 habitants, a un médecin, une infirmière visiteuse et un auxiliaire médical. Malgré son hôpital auxiliaire, ce personnel est débordé. Et dans les années 1936, 1937 et 1938, trois épidémies de typhus ont pause chacune de 80 à 100 décès.

Les 125 000 habitants de la commune de Sidi-Aïch ont seulement un médecin, une infirmière et un auxiliaire. Quand les habitants du malheureux village d'El-Flay veulent se faire soigner, la visite médicale à domicile leur coûte 100 francs. La situation est la même dans les autres communes de Kabylie, en particulier à Dellys et Tizirt. A l'heure où j'écris ces lignes, le village de Tikobaïne, près de Tizirt est dévasté par une épidémie de typhus qui a fait déjà 40 morts. C'est seulement au quarantième décès que le garde champêtre a prévenu le centre. L'épidémie continue.

Pour 100 Kabyles qui naissent, 50 meurent

On pourrait, si l'on voulait, illustrer les résultats de cette organisation sanitaire par des chiffres. Mais on fait tout dire aux statistiques générales et je prendrai un exemple précis en considérant la commune mixte de la Soummam. Elle compte, je l'ai déjà dit, 12 5 000 habitants. En moyenne, chaque année, elle offre le chiffre considérable de 4 562 naissances. Or, toujours en moyenne, il meurt *chaque année* 613 bébés de 1 jour à 1 an, 756 enfants de 1 an à 10 ans, 99 adolescents de 10 à 20 ans et 882 adultes au-dessus de 20 ans. Je ferai remarquer ici qu'en ce qui concerne les décès survenus peu de jours après la naissance, il arrive *fréquemment* qu'ils ne soient pas déclarés à l'état civil. Mais, sans tenir compte de ce cas d'espèce, une simple addition nous fait obtenir 2350 décès par an. La proportion des décès par rapport aux naissances est de 50 %.

Un seul problème

Je ne vois pas ce que je pourrais ajouter à ce tableau sanitaire de la Kabylie. Il serait intéressant de considérer les améliorations souhaitables. Je ne me dissimule pas les difficultés que rencontrent les médecins et l'énormité de l'effort qu'il faudrait entreprendre pour

doter la Kabylie d'un système sanitaire complet. Mais on aura besoin de moins de médecins le jour où il y aura des routes où ils pourront circuler. On fera moins appel à eux lorsque l'eau, l'hygiène et l'alimentation normale auront donné à ces corps débiles la force qu'ils doivent avoir dans ce climat exceptionnel. Et surtout on appellera le médecin *à temps* lorsqu'on pourra le payer. Si paradoxal que cela puisse paraître, c'est dire que le problème sanitaire est étroitement lié à celui des routes et de l'eau, à celui du chômage et à celui du salaire. C'est dire aussi qu'en Kabylie, il n'y a pas de problèmes isolés et qu'ils se résument tous dans le relèvement du niveau de vie de ce pays par sa mise en valeur. La misère aura vécu, ce jour-là, et il nous sera épargné de rencontrer sur les routes pleines de fleurs de la Kabylie ces ulcères, ces yeux morts et ces visages flétris.

VII. L'ENSEIGNEMENT

Les palais dans les déserts

La soif d'apprendre du Kabyle et son goût pour l'étude est devenue légendaire. Mais c'est que le Kabyle, outre ses dispositions naturelles et son intelligence, pratique, a vite compris quel instrument d'émancipation l'école pouvait être. Il n'est pas rare, à l'heure actuelle, de voir des villages proposer un local, offrir une participation en argent ou de la main d'œuvre gratuite pour qu'une école leur soit donnée. Il n'est pas rare non plus de voir ces offres inutilisées. Et ceci ne vaut pas seulement pour les garçons. Je n'ai pas traversé un seul centre de la Kabylie sans que ses habitants ne me disent leur impatience d'avoir des écoles de filles. Et il n'est pas une de ces écoles qui, aujourd'hui, ne refuse des élèves.

Brève histoire de l'enseignement kabyle

Du reste, c'est tout le problème de l'enseignement en Kabylie. Ce pays manque d'écoles. Mais il ne manque pourtant pas de crédits pour l'enseignement. J'expliquerai tout à l'heure ce paradoxe. Si je mets à part la dizaine d'écoles grandioses récemment construites, la plupart des écoles kabyles d'aujourd'hui datent de l'époque où le budget algérien dépendait de la métropole, aux environs de 1892.

De 1892 à 1912, la construction d'écoles a marqué un temps d'arrêt total. À cette époque, le projet Joly Jean-Marie envisagea la construction de nombreuses écoles à 5 000 francs. Le gouverneur général Lutaud, le 7 février 1914, annonça même solennellement la construction en Algérie de 62 classes et de 22 écoles par an. Si la moitié

de ce projet avait été exécuté, les 900 000 enfants indigènes qui se trouvent aujourd'hui sans école auraient été scolarisés.

Pour des raisons que je n'ai pas à approfondir, il n'a pas été donné de suite à ce projet officiel. Le résultat, je le résumerai en un chiffre : aujourd'hui, un dixième seulement, des enfants kabyles en âge de fréquenter l'école peuvent bénéficier de cet enseignement.

Est-ce à dire que la colonie n'a rien fait à cet égard ? Le problème est complexe. Dans un récent discours, M. Le Beau a déclaré que plusieurs millions avaient été consacrés à l'enseignement indigène. Or, les précisions que je vais maintenant donner prouvent sans contredit que la situation n'a pas été sensiblement améliorée. Il faut donc croire, pour parler net, que ces millions ont été mal dépensés et c'est ce que je me propose d'illustrer par des explications. Mais voyons d'abord la situation.

Les enfants aux écoles

Comme il est naturel, les centres économiques et touristiques sont bien desservis. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est le sort des douars et de la population kabyle. Pourtant, on peut déjà noter que Tizi-Ouzou, qui possède une belle école indigène de 600 places, refuse 500 écoliers par an.

Dans une école des Oumalous que j'ai pu voir, les instituteurs devaient refuser en octobre une dizaine d'écoliers par classe. Et ces classes comptaient déjà des effectifs surchargés de 60 à 80 élèves.

Aux Beni Douala, on peut admirer une classe de 86 élèves où les enfants sont casés un peu partout, entre les bancs, sur l'estrade et quelques-uns debout. A Djemaa-Saridj, une magnifique école de 250 élèves en a refusé une cinquantaine en octobre. L'école d'Adni qui

compte 106 élèves en a rejeté une dizaine, après avoir mis à la porte les enfants âgés de plus de 13 ans.

Autour de Michelet, la situation est, si j'ose dire, plus instructive. Le douar Aguedal, qui compte 11 000 habitants, a une seule école de deux classes. Le douar Ittomagh, peuplé par 10000 Kabyles, n'en a pas du tout. Aux Beni-Ouacif, l'école de Bou-Abderrahmane vient de refuser une centaine d'élèves.

Depuis deux ans, le village d'Aït-Aïlem offre un local qui n'attend qu'un instituteur.

Dans la région de Sidi-Aïch, au village du Vieux Marché, 200 postulants se sont présentés en octobre. On en a reçu une quinzaine.

Le douar Ikedjane, qui compte 15 000 habitants, n'a pas une seule classe. Le douar Timzrit qui a la même population a une école à une classe. Le douar Ihadjadjène (5 000 habitants) n'a pas d'école. Le douar Azrou-N-Bechar (6 000 habitants) n'a pas d'école.

On évalue dans la région à 80 % le nombre d'enfants privés d'enseignement. Ce que je traduirai en disant que près de 10 000 enfants dans cette seule région sont livrés à la boue des égouts.

En ce qui concerne la commune de Maillot, j'ai sous les yeux le décompte des écoles par douar et par habitant. Bien qu'il ne s'agisse pas ici de littérature mondaine, je crois que l'énumération en serait fastidieuse. Qu'on sache seulement que pour 30 000 Kabyles environ la région dispose de neuf classes. Dans la région de Dellys, le douar Beni-Sliem, dont j'ai déjà signalé l'extrême pauvreté, a 9 000 habitants et pas une seule classe.

Quant aux écoles de filles, l'initiative louable prise par la colonie ne date pas de longtemps et il est certain que neuf douars sur dix en

manquent. Mais on aurait mauvaise grâce à chercher des responsabilités. Ce qu'il faut dire cependant, c'est l'extrême importance que les Kabyles attachent à cet enseignement et l'unanimité avec laquelle ils réclament son extension.

Rien de plus émouvant à cet égard que la lucidité avec laquelle certains Kabyles prennent conscience du fossé que l'enseignement unilatéral creuse entre leurs femmes et eux : « Le foyer, m'a dit l'un d'eux, n'est plus qu'un nom ou une armature sociale sans contenu vivant. Et nous éprouvons tous les jours l'impossibilité douloureuse de partager avec nos femmes un peu de nos sentiments. Donnez-nous des écoles de filles, sans quoi cette cassure déséquilibrera la vie des Kabyles. »

Le paradoxe

Est-ce à dire qu'on n'a rien fait pour l'enseignement kabyle ? Au contraire. On a construit des écoles magnifiques, une dizaine en tout, je crois. Chacune de ces écoles a coûté 700 000 à 1 million de francs. Les plus somptueuses sont certainement celles de Djemaa-Saridj, de Tizi-Rached, de Tizi-Ouzou et de Tililit. Mais ces écoles refusent régulièrement du monde. Mais ces écoles ne répondent à aucun des besoins de la région.

La Kabylie n'a pas besoin de quelques palais. Elle a besoin de beaucoup d'écoles saines et modestes. Je crois avoir tous les instituteurs avec moi en disant qu'ils peuvent se passer de murs mosaïques et qu'un logement confortable et salubre leur suffit. Et je crois aussi qu'ils aiment assez leur métier, comme ils le prouvent tous les jours, dans la solitude difficile du bled, pour préférer deux classes de plus à une pergola inutile.

Le symbole de cette absurde politique, je l'apercevais sur la route de Port-Gueydon, en traversant la région d'Aghrib, une des plus ingrates

de la Kabylie. Une seule chose était belle, et c'était le poids de la mer qu'on voyait, du sommet du col, reposer dans une échancrure de montagnes. Mais au milieu de cette lumière bourdonnante, des terres ingrates et rocheuses, couvertes de genêts flamboyants et de lentisques, s'étendaient à perte de vue. Et là, au milieu de ce désert sans un homme visible, s'élevait la somptueuse école d'Aghrib, comme l'image même de l'inutilité.

Je me sens contraint de dire ici toute ma pensée. Je ne sais pas ce qu'il faut penser de ce que me disait ce Kabyle : « Il s'agit, voyez-vous, de faire le moins de classes possible avec le plus de capitaux. » Mais j'ai l'impression que ces écoles sont faites pour les touristes et les commissions d'enquête et qu'elles sacrifient au préjugé du prestige les besoins élémentaires du peuple indigène.

Je regrette de prendre ce ton pour la première fois depuis le début de cette enquête, mais rien ne me paraît plus condamnable qu'une pareille politique. Et si jamais l'idée de prestige pouvait recevoir une justification, elle la recevra le jour où elle s'appuiera, non sur l'apparence et l'éclat, mais sur la générosité profonde et la compréhension fraternelle.

En attendant, il faut savoir qu'avec les mêmes crédits qui ont servi à édifier une de ces écoles-palais, on pourrait construire trois classes de plus et résorber l'excédent rejeté chaque année. Je me suis renseigné sur le prix de revient d'une école-type, moderne et confortable, comprenant deux classes et deux logements d'instituteurs.

Une telle école peut être édiflée avec 200 000 francs. Et chaque école-palais permettrait d'en construire trois. 11 me semble que ceci devrait suffire à juger une politique qui consiste à donner une poupée de 1 000 francs à un enfant qui n'a pas mangé depuis trois jours.

Des murs à faire tomber

Les Kabyles réclament donc des écoles, comme ils réclament du pain. Mais j'ai aussi la conviction que le problème de l'enseignement doit subir une réforme plus générale. La question que j'ai posée à ce sujet aux populations kabyles a rencontré l'unanimité. Les Kabyles auront plus d'écoles le jour où on aura supprimé la barrière artificielle qui sépare l'enseignement européen de l'enseignement indigène, le jour enfin où, sur les bancs d'une même école, deux peuples faits pour se comprendre commenceront à se connaître.

Certes, je ne me fais pas d'illusions sur les pouvoirs de l'instruction. Mais ceux qui parlent avec légèreté de l'inutilité de l'instruction en ont profité eux-mêmes. En tout cas, si l'on veut vraiment d'une assimilation, et que ce peuple si digne soit français, il ne faut pas commencer par le séparer des Français. Si je l'ai bien compris, c'est tout ce qu'il demande. Et mon sentiment, c'est qu'alors seulement la connaissance mutuelle commencera. Je dis « commencera » car, il faut bien le dire, elle n'a pas encore été faite et par là s'expliquent les erreurs de nos politiques. Il suffit pourtant, je viens d'en faire l'expérience, d'une main sincèrement tendue. Mais c'est à nous de faire tomber les murs qui séparent.

P.-S. Nous avons donné hier, dans l'énumération du personnel médical dont dispose la Kabylie, un chiffre qui est faux. La commune de la Soummam, pour 125 000 habitants, a, non pas un docteur et une infirmière, mais deux docteurs et deux infirmières. Dans le chiffre d'hier n'était pas compris, en effet, le personnel d'El-Kseur. En tout cas, cette rectification devait être faite, l'honnêteté de ce témoignage étant la seule force.

VIII. DEUX ASPECTS DE LA VIE ÉCONOMIQUE KABYLE : L'ARTISANAT ET L'USURE

Des taux d'usure à 110 pour cent

Pour finir notre étude de l'état matériel où se trouve la Kabylie, et avant de passer à l'examen des réformes réclamées à la fois par la population kabyle et la misère de son pays, il faudrait envisager une foule de problèmes différents, de questions interférentes qui compliquent la réalité où se débat la Kabylie d'aujourd'hui.

Je ne peux songer, dans le cadre de cette enquête, à considérer minutieusement des problèmes comme l'émigration, la femme kabyle et son évolution, ou l'inégalité des pourcentages sur les revenus communaux entre les populations européennes et indigènes. Je voudrais pourtant, avant d'envisager l'avenir politique, économique et social de la Kabylie, donner les éléments de deux problèmes pressants : l'artisanat et le crédit. Ils seront indispensables pour esquisser ensuite le schéma d'une économie rénovée, telle que du moins la rêve aujourd'hui l'unanimité des Kabyles.

La crise de l'artisanat

S'il est vrai que la Kabylie n'est pas un pays d'industrie, il est non moins vrai qu'elle pourrait chercher à dissiper le divorce qui existe entre sa production et sa consommation par le travail de ses artisans. J'ai à peine besoin de rappeler les meubles sculptés de ce pays, les vanneries et la simple harmonie des poteries à dessins noirs sur fond rouge. Les potiers de Taourirt-Amokrane, les sculpteurs sur bois de Djemaa-Saridj et les bijoutiers de Taourirt-Mimoun sont à cet égard justement renommés.

Mais ces artisans souffrent aujourd'hui d'une crise qui ne concerne pas seulement les artisans kabyles, sans doute, mais dont ceux-ci souffrent particulièrement. L'artisanat considéré comme un art, nourri de patience et de goût, a cédé la place un peu partout à un artisanat qui se développe suivant les procédés de la petite industrie. Ceux d'entre les artisans, qui, comme les Kabyles, ont gardé l'amour de leur métier, se trouvent désavantagés en vitesse et en production. Comme, d'autre part, ils continuent à être exploités par les revendeurs d'Alger qui achètent pour 30 francs, par exemple, un coffret qu'ils revendent 80 francs, les artisans kabyles, pour *gagner* à peine leur vie, sont obligés de forcer leur production et de renoncer au souci artistique. Et ce qu'on peut estimer émouvant, c'est d'entendre ces artisans se plaindre, non pas de la vie difficile qui leur est faite, mais de cette disqualification de leur art qui leur est un crève-cœur.

Un sculpteur sur bois de Djemaa-Saridj me disait en particulier la difficulté que ses camarades rencontraient à concurrencer le travail à la scie qui se pratique ailleurs. « Pour vivre, disait-il, je suis obligé de gâcher mon travail. Il faut deux à trois jours de réflexion pour trouver un motif nouveau. Et quand on l'a trouvé, tout le monde s'en empare et nous gagne de vitesse.

Il est certain en tout cas qu'un des arts populaires les plus heureux et les plus spontanés est en train de se perdre. Il est non moins certain que les créateurs de cet art arrivent à peine à vivre et qu'un facteur de prospérité disparaît de la Kabylie. Les artisans que j'ai interrogés sont unanimes à réclamer une organisation gouvernementale des débouchés qui les mette à l'abri des revendeurs et qui permette un classement des objets manufacturés suivant leurs qualités. Le jour où un produit travaillé avec amour se vendra mieux qu'une pacotille faite à la machine, les artisans de la Kabylie reviendront à leur art et

retrouveront cette patience à créer qui fait leur grandeur. L'O.F.A.L.A.C. a défini les qualités de la figue, par exemple. Je ne pense pas qu'il serait excessif de demander que l'art aussi soit protégé et que des mesures soient prises grâce auxquelles des hommes retrouveront le sens de leur vie.

L'usure

À un autre pôle de la vie économique kabyle, je dois signaler sans trop y insister puisque la chose est devenue proverbiale, les méfaits de l'usure. On l'a dit et redit : elle est la plaie de la Kabylie. Le paysan kabyle, par sa détresse matérielle, est une proie d'exception pour les usuriers. Ceux-ci se recrutent non seulement chez les commerçants, mais *aussi chez des fonctionnaires* des centres communaux. C'est qu'aussi bien la tentation est forte et *la* victime qui se présente est toujours *aux* abois. On *a* vu dans la région de Tizi-Ouzou des paysans vendre leur récolte d'olives à terme pour pouvoir acheter du grain. Cette récolte ils la vendaient 30 francs le quintal alors que l'an passé, le quintal d'olives s'est vendu 120 francs. Dans certains douars de Michelet, les Aït Yahia par exemple, on cite des prêts à 50, 75 et 110 % ! Des terrains de 10 000 francs ont été perdus en un an pour un prêt de 1 000 francs. À El-Flay, les débiteurs paient 15 % de *taux mensuel*. Dans la commune d'Akbou, un malheureux paysan kabyle vit aujourd'hui de mendicité. Un prêt de 3 000 francs qui lui avait été consenti s'est élevé en trois ans à 10 000 francs et tous ses biens ont été vendus.

Ces quelques faits, pris au hasard, donnent une idée de l'impitoyable climat créé par *l'usure* en Kabylie. C'est pourtant contre ce fléau que les Caisses de prêts et les fonds communs des sociétés de prévoyance ont été créés. Mais ici, il faut bien dire que si le principe de ces organismes est excellent, leur utilisation est souvent regrettable. Je

n'insisterai pas sur la longueur des formalités qu'elle oppose à des demandes de prêts qui, par nature, sont urgentes. Mais je dois dire que les intérêts privés interviennent parfois dans ces organismes de façon malheureuse. Et, par exemple, je ne vois pas en fonction de quelle nécessité le fonds commun constitué à Tizi-Ouzou a servi à consolider deux grosses banques de la région. Près d'un million a été mis dans cette affaire. En principe sans doute, il s'agissait de consolider les dettes des fellahs débiteurs de ces banques et de les transformer en débiteurs du fonds commun. Le principe est excellent. Mais qui ne voit pas qu'en l'espèce les bénéficiaires de cette opération sont les deux banques qui reçoivent près d'un million de bon argent à la place de créances douteuses dont l'intérêt est plus fort que celui du fonds commun. Car ce qui a été consolidé, en l'espèce, ce sont les mauvaises créances et les banques ont gardé les bonnes.

Je ne veux pas insister sur ces opérations. J'y reviendrai s'il le faut. Mais je voudrais faire remarquer qu'on nous met en présence d'un cercle vicieux. Les fellahs, par leurs cotisations, constituent un fonds commun qui doit les garantir de l'usure. Ce fonds commun, par les prêts et les consolidations absurdes qu'il peut faire, rend impossible les petits prêts garantis qui sont les seuls utiles. Le petit fellah s'adresse alors à l'usure ou à la banque à taux majoré. Ensuite, le fonds commun consolide la banque et le cercle recommence.

Et pendant toutes ces années, L'usure ronge la Kabylie et accroît sa misère.

J'en ai terminé aujourd'hui avec la description d'une misère matérielle qu'il fallait bien découvrir. Il me reste maintenant à exprimer ici la volonté de réformes qui soutient le peuple kabyle. Comme tout ce qui précède, je le ferai sans égards et sans ressentiment. Dans ce qui va suivre, je voudrais donner la preuve que je n'ai pas apporté un goût

exclusif dans la description d'une misère qui m'a paru désespérante. Mais d'un autre côté, avant de clore cette histoire douloureuse d'une situation sans précédent, je voudrais que pour avoir envisagé un grand nombre d'aspects de cette misère, la pitié qu'elle peut éveiller ne soit pas dispersée. Il faut s'en souvenir, l'avoir à l'esprit, éclairer tout le reste de sa lumière douteuse. Ce qui est important, c'est que des hommes meurent de faim et que des enfants soient sous-alimentés. Ce qui est important, ce sont les égouts, le salaire à bas prix, les paupières malades et les femmes sans soins. Au-dessus des chiffres et des faits, c'est la réalité navrante qui s'impose. Et c'est de cette détresse qu'il faut se pénétrer pour se tourner vers l'avenir.

IX. L'AVENIR POLITIQUE DES CENTRES COMMUNAUX

« *Quand la démocratie remplacera le caïdat* »

Je voudrais envisager à partir de maintenant, sans jouer à l'économiste distingué et sous le seul angle du bon sens, l'avenir politique, économique et social qu'on pourrait souhaiter à la Kabylie. J'ai assez dit la misère de ce pays. Mais on ne saurait se borner à la description de cette détresse sans trahir du même coup la tâche qu'elle commande.

Je voudrais aussi prévoir ici une méthode. Devant une situation aussi pressante, il s'agit de faire vite et on aurait mauvaise grâce à imaginer des systèmes utopiques et à préconiser des solutions chimériques. C'est pourquoi dans chacune des suggestions qui seront exposées ici, on partira non des principes hasardeux, mais des expériences mêmes qui ont été déjà tentées en Kabylie ou qui sont en train de l'être. Comme il est naturel rien ici n'est inventé. Un conférencier de talent le disait récemment avec force : en matière de politique, il n'y a pas de droits d'auteur. C'est le bien d'un peuple fraternel qu'il s'agit de rechercher ici et c'est la seule tâche que nous nous proposons.

Le centre des Oumalous

Il faut partir de ce principe que si quelqu'un peut améliorer le sort des Kabyles, c'est d'abord le Kabyle lui-même.

Les trois quarts de la Kabylie vivent sous le régime de la commune mixte et du caïdat. Je ne referai pas après tant d'autres le procès d'une forme politique qui n'a que de très lointains rapports avec la démocratie. On a tout dit sur les abus engendrés par cette

organisation. Mais dans le cadre même de la commune mixte, il est désormais possible aux Kabyles de faire leurs preuves en matière administrative.

Par décret du 27 avril 1937, un législateur généreux a envisagé la possibilité d'ériger certains douars d'Algérie en communes et d'en confier la direction aux indigènes eux-mêmes sous le contrôle d'un administrateur. Plusieurs expériences ont été faites en pays arabe et en pays kabyle. Et si cette tentative est susceptible de réussite, l'extension des douars-communes n'a pas de raison d'être retardée. Or une expérience magnifique d'enseignements se déroule en ce moment en Kabylie et c'est elle que j'ai voulu voir. Depuis janvier 1938, le douar des Oumalous, à quelques kilomètres de Fort National fonctionne en douar-commune, sous la présidence de M. Hadjerès. Grâce à l'obligeance et à l'intelligente compétence de celui-ci, j'ai pu voir sur place le fonctionnement de ce douar et me documenter sur ses réalisations. Le douar des Oumalous comprend 18 villages et 1200 administrés. Au centre géographique du douar, on a élevé une mairie et quelques dépendances. Cette mairie fonctionne comme toutes les mairies, mais l'avantage qu'elle présente pour les habitants, c'est qu'elle leur évite les longs déplacements pour formalités administratives. Au mois de mai 1938, la mairie n'a pas délivré moins de 517 pièces à ses administrés. Et pendant la même année elle a facilité l'émigration de 515 Kabyles.

Avec un budget minime de 200.000 francs, cette municipalité en miniature composée d'élus kabyles, portés au pouvoir par des électeurs kabyles, fait vivre depuis un an et demi une communauté indigène où personne ne se plaint. Pour la première fois, les Kabyles ont affaire à des élus qu'ils peuvent contrôler, qui leur sont abordables et avec qui ils discutent et ne subissent pas.

À juste titre, ces biens leur paraissent inestimables. Et c'est pourquoi on ne saurait être trop prudent dans la critique de ces nouvelles expériences. Seules, les améliorations proposées par M. Hadjerès me paraissent pertinentes. Car jusqu'à présent, en effet, la municipalité des douars-communes élue au scrutin de liste choisissait sans doute son président. Mais le douar conservait quand même son caïd et demeurait sous le contrôle de l'administrateur. Les fonctions de ces trois responsables sont par suite assez mal définies et il y aurait avantage à les préciser et à les limiter.

D'autre part, l'expérience des douars-communes a soulevé quelques protestations sur l'esprit desquelles je ne m'arrêterai pas et provoqué quelques critiques qui méritent examen. Dans une campagne de presse récente, on a tenté de démontrer que le douar était une unité administrative artificielle et qu'on risquait de réunir dans le cadre du douar-commune des villages et des fractions dont les intérêts sont opposés. Ceci n'est pas vrai, il faut le dire tout de suite ; dans la majorité des cas. Cette situation peut cependant se rencontrer. Mais la même campagne de presse tendait à transférer du douar au village le bénéfice de l'expérience envisagée. Et cette idée se heurte alors à toutes les objections. D'une part, la majorité des villages n'ont aucune ressource. Il y a, par exemple, des villages qui n'ont, pour tout bien commun, qu'un frêne ou qu'un figuier dans l'indivision. D'autre part, les villages kabyles sont en trop grand nombre et on ne peut songer à réaliser un pareil émiettement des municipalités dont le contrôle serait impossible à réaliser.

Il reste, il est vrai, à tenter un regroupement des villages suivant leur unité géographique et culturelle. Mais les anciennes divisions étant maintenues dans le cadre de la commune mixte, il en résulterait une somme de complications administratives qu'il faudrait éviter.

Un exemple de démocratie exemplaire vu par un Kabyle

C'est sans doute pourquoi il paraît préférable d'assouplir l'actuelle législation sans rien changer au cadre administratif choisi. Et, là, je ne puis mieux faire que de résumer le plan d'amélioration politique que M.Hadjerès m'exposa avec une étonnante clairvoyance politique. Au vrai, ce plan revient à réaliser une démocratie encore plus complète dans le douar-commune et à la baser sur une sorte de représentation proportionnelle. S'il s'agit seulement d'éviter les heurts d'intérêts, en effet, M.Hadjerès est d'avis qu'il suffit de donner une expression à tous ces intérêts. Et c'est ainsi que le président propose, d'une part, que les élections ne se fassent plus au scrutin de liste, mais que chaque village élise ses représentants. La réunion de ces représentants formera le conseil municipal qui élira son président. Ainsi les compétitions entre villages à l'intérieur du douar seront supprimées. D'autre part, les élections à l'intérieur du village se feront au scrutin proportionnel. Et chaque village aura un représentant par 800 habitants. Ainsi les rivalités à l'intérieur du village seront également supprimées. Par ce moyen, la djémaâ des Oumalous, par exemple, au lieu de 16 membres en compterait 20. D'autre part, M. Hadjerès envisage l'érection en communes de tous les douars de la commune mixte de Fort National et la mise en commun de toutes les ressources dans le budget unique de la commune mixte qui le répartirait entre les douars au prorata de leurs besoins et de leur population. Ainsi se trouverait réalisée au cœur du pays kabyle une sorte de petite république fédérative inspirée des principes d'une démocratie vraiment profonde. Et une vue si lucide des choses, un bon sens si remarquable m'apparissait, en écoutant le président des Oumalous, comme un exemple pour beaucoup de nos démocrates officiels. En tout cas, je donne ici ce projet comme il est et il reste à souhaiter que l'administration sache en tirer parti.

L'indépendance administrative de la Kabylie

Si l'expérience des Oumalous a réussi ; il n'y a aucune raison pour ne pas l'étendre. Bien des douars attendent qu'on les transforme en communes. Il en existe autour de Michelet, par exemple, qui sont nés plus viables encore que celui des Oumalous. Ils possèdent des marchés dont les revenus sont importants. Si l'administration a l'intention de faire réussir cette expérience, ce sont ces douars, les Menguellet, les Ouacif, qu'elle doit ériger en communes. À cet égard ; il arrive souvent que la commune mixte s'oppose à cette érection pour les douars qui possèdent des marchés, sous prétexte que les ressources de ces marchés (certains fournissent près de 150 000 francs par an) reviennent à la commune : or, ces douars sont pratiquement les seuls viables. Si, d'autre part, on considère que le douar-commune doit, dans un avenir prochain, rendre inutile la commune mixte, on conviendra que c'est celle-ci qu'on doit sacrifier.

On ne doit pas non plus reculer devant la transformation d'autres douars, comme les Ouadhias, en commune de plein exercice. Le centre des Ouadhias comporte déjà plus de cent électeurs français. Son marché rapporte 70 000 francs par an, ses impôts 100 000. Il y a là une expérience à faire, en permettant à des citoyens français d'origine kabyle de s'exercer à la vie civique.

L'avenir

En tout cas, cette politique généreuse ouvrirait la voie à l'émancipation administrative de la Kabylie. Cette émancipation, il suffit aujourd'hui de la vouloir réellement. Elle peut se poursuivre parallèlement au relèvement matériel de ce malheureux pays. Nous avons fait assez d'erreurs dans cette voie pour savoir utiliser aujourd'hui l'expérience qui suit tous les échecs. Je ne connais guère, par exemple, d'argument

plus spécieux que celui du statut personnel quand il s'agit de l'extension des droits politiques aux indigènes. Mais en ce qui concerne la Kabylie, cet argument devient risible. Car ce statut, c'est nous qui l'avons imposé aux Kabyles en arabisant leur pays par le caïdat et l'introduction de la langue arabe. Et nous sommes mal venus aujourd'hui de reprocher aux Kabyles cela même que nous leur avons imposé.

Que le peuple kabyle soit mûr pour marcher vers une vie plus indépendante et plus consciente, j'en avais la preuve le matin où, revenant des Oumalous, je conversais avec M. Hadjerès. Nous étions allés jusqu'à une trouée d'où l'on découvrait l'immensité d'un douar qui s'étendait jusqu'à l'horizon. Et mon compagnon me nommant les villages, m'expliquait leur vie, comment le village imposait à chacun sa solidarité, forçait les habitants à suivre tous les enterrements afin que le convoi du pauvre fût aussi suivi que celui du riche, et comment, enfin, la peine la plus sévère était l'exclusion et la mise en quarantaine que personne ne pouvait supporter. Devant cet immense paysage où la lumière du matin bondissait, au-dessus de ce trou vertigineux où les arbres paraissaient des fumées et dont la terre fumait sous le soleil, je comprenais quel lien pouvait unir ces hommes entre eux et quel accord les liait à leur terre. Je comprenais aussi combien peu leur eût été nécessaire pour vivre aussi en accord avec eux-mêmes. Et comment, alors, n'aurais-je pas compris ce désir d'administrer leur vie et cet appétit de devenir enfin ce qu'ils sont profondément : des hommes courageux et conscients chez qui nous pourrions sans fausse honte prendre des leçons de grandeur et de justice.

POUR VIVRE LA KABYLIE RÉCLAME !

1. *Des salaires humains et la liquidation du chômage.*
2. *La revalorisation de sa production agricole.*
3. *Des mesures complémentaires : porte ou l'émigration, organisation de l'habitat, équipement technique du pays, etc.*

La Kabylie a trop d'habitants et pas assez de blé. Elle consomme plus qu'elle ne produit. Son travail, rémunéré de façon dérisoire, ne suffit pas à combler le déficit de sa balance commerciale. Ses émigrés, aujourd'hui de plus en plus rares, ne peuvent plus jeter le produit de leur labeur dans cette balance déséquilibrée.

Si donc l'on veut rendre la Kabylie à un destin prospère, arracher ses habitants à la famine et faire notre devoir vis-à-vis de ce peuple, ce sont toutes ces conditions de la vie économique kabyle qu'il faut transformer.

Le bon sens suffit ici à indiquer que si la Kabylie est un pays de consommation, il faut, d'une part, essayer d'augmenter le pouvoir d'achat du peuple kabyle et le mettre à même de compenser par son travail les insuffisances de sa production, et, d'autre part, essayer de réduire le décalage entre l'importation et la production en augmentant celle-ci autant qu'il est possible.

Ce sont les deux lignes de force d'une politique évidente pour tout le monde. Mais ces deux efforts ne doivent pas être séparés. On ne peut songer à élever le niveau de vie de la Kabylie sans revaloriser à la fois son travail et sa production. Ce n'est pas seulement l'humanité qui est foulée aux pieds par les salaires à six francs, mais aussi la logique. Et

par les bas prix des productions agricoles kabyles, on ne viole pas seulement la justice, mais aussi le bon sens.

Je reprendrai ici quelques-uns des thèmes constants de cette enquête. Le travail kabyle n'est payé comme il l'est qu'en raison du chômage et de la liberté laissée aux employeurs. Les salaires, en conséquence, ne deviendront normaux que lorsque le chômage aura été résorbé, la concurrence supprimée sur le marché du travail et le contrôle des tarifs rétabli.

En attendant que l'inspection du travail soit devenue une réalité en Kabylie, il est souhaitable que l'État emploie le plus possible d'ouvriers. Le contrôle ainsi sera automatique. De même, la liquidation du chômage peut se faire en trois temps : par une politique de grands travaux ; par la *généralisation* de l'enseignement professionnel et par l'organisation de l'émigration.

La politique des grands travaux, je le sais, fait partie de tous les programmes démagogiques. Mais le caractère essentiel de la démagogie, c'est que ses programmes sont faits pour n'être point appliqués. Il s'agit ici du contraire.

Faire des grands travaux dans un pays où le besoin ne s'en fait pas sentir, c'est, en effet, dilapider des crédits. Mais dois-je rappeler à quel point la Kabylie manque de routes et d'eau Une politique de grands travaux, en même temps qu'elle absorberait la plus grosse partie du chômage et qu'elle élèverait les salaires à un niveau normal, donnerait à la Kabylie une plus-value économique dont le bénéfice nous reviendrait un jour ou l'autre.

Cette politique a déjà été entamée. Là où elle a été menée de façon systématique, dans la commune de Port-Gueydon et au douar des Beni-Yenni, le résultat s'est fait aussitôt sentir. Dix-sept fontaines et

plusieurs routes enrichissent la première. Quant au second, il est l'un des douars les plus riches de la Kabylie et ses ouvriers sont payés 22 francs par jour.

Mais le grand reproche dont on peut faire état, c'est que ces expériences sont isolées. C'est que des crédits énormes sont dispersés en petites subventions dont l'effet est pratiquement nul. Les délégations financières s'écrient régulièrement : « Où trouver les crédits ? » Or, il ne s'agit pas, pour le moment du moins, de trouver de nouveaux crédits, mais seulement de mieux utiliser ceux déjà votés. Près de 600 millions ont été jetés sur la Kabylie. Le résultat, il y a déjà dix jours que j'essaie d'en faire sentir l'horreur. Ce qu'il faut ici, c'est un plan général et intelligent dont l'application sera poursuivie avec méthode. Nous n'avons que faire d'une politique politicienne, faite de demi mesures et d'arrangements, de petites charités et de subventions éparpillées. La Kabylie réclame le contraire d'une politique politicienne, c'est-à-dire une politique clairvoyante et généreuse. Voir grand, réunir tous ces crédits dispersés, toutes ces subventions émiettées, toutes ces charités jetées au vent, ce sont les conditions d'une mise en valeur de la Kabylie par les Kabyles eux-mêmes et le retour de ces paysans à la dignité par un travail utile et justement payé.

Nous avons trouvé les crédits nécessaires pour donner à des pays d'Europe près de 400 milliards, aujourd'hui perdus à jamais. Il serait invraisemblable que nous n'arrivions pas à donner le centième de ces sommes pour le mieux-être d'hommes dont, sans doute, nous n'avons pas encore fait des Français, mais à qui nous demandons des sacrifices de Français.

Les salaires, d'autre part, ne sont si bas que parce que les Kabyles ne peuvent se placer dans les catégories d'ouvriers spécialisés protégés

par la loi. Ici, c'est à l'éducation professionnelle tant ouvrière qu'agricole que nous devons recourir. Il existe, en Kabylie, des écoles professionnelles, à Michelet et à Fort National, par exemple. A Michelet, cette école forme des forgerons, des menuisiers et des maçons. Elle a formé de bons ouvriers dont certains sont installés à Michelet même. Mais elle a en tout une dizaine d'élèves et ces expériences sont insuffisantes.

Il existe aussi des écoles d'arboriculture comme celle des Mechtras. Mais elle forme une trentaine d'élèves tous les deux ans. Il s'agit, là, d'une expérience et non d'une institution.

Il faut maintenant généraliser ces tentatives, doter chaque centre d'une école de ce genre et éduquer techniquement un peuple dont l'adresse et l'esprit d'assimilation sont devenus proverbiaux.

Cependant, rien ne peut mieux montrer à quel point tous les problèmes se tiennent en Kabylie que cette simple remarque : Il est inutile de faire des ouvriers qualifiés si on ne leur offre pas de débouchés. Or, ces débouchés, pour le moment, se trouvent dans la métropole. Et toute politique sera vaine qui ne facilitera pas l'émigration kabyle.

À cet égard, la première chose à faire est de simplifier les formalités et la seconde de diriger l'émigration. Il est possible, à l'heure actuelle, de faire bénéficier les Kabyles des expériences de paysannat. Je ne veux pas évoquer ici les offres faites par l'Office du Niger. Il n'y a pas d'utilité à ce que les paysans kabyles aillent mourir pour des intérêts privés dans un pays meurtrier. Mais la colonie, si elle le voulait, pourrait distribuer encore près de 200 000 hectares en Algérie.

En Kabylie même, près de Boghni, une expérience de ce genre est en cours dans des domaines de Bou-Mani. D'autre part, tout le Sud de la

France se dépeuple et il a fallu que des dizaines de milliers d'Italiens viennent coloniser notre propre sol.

Aujourd'hui, ces Italiens s'en vont. Rien n'empêche les Kabyles de coloniser cette région. On nous dit : « Mais, le Kabyle est trop attaché à ses montagnes pour les quitter. » Je répondrai d'abord en rappelant qu'il y a en France 50 000 Kabyles qui les ont bien quittées. Et je laisserai répondre ensuite un paysan kabyle à qui je posais la question et qui me répondit : « Vous oubliez que nous n'avons pas de quoi manger. Nous n'avons pas le choix. »

On nous dira alors : « Mais ces Kabyles reviendront dans leur patrie et abandonneront leurs terres. » Sans doute, mais qui ne voit que dans l'émigration kabyle, les générations se succèdent et que le propriétaire d'un terrain ne le laissera qu'après l'avoir vendu à un postulant plus jeune.

Ces quelques mesures, en tout cas, suffiront à rendre au travail kabyle tout son prix. Et je crois qu'il est bon de répéter que les crédits actuels pourraient suffire aux commencements de l'entreprise. Celle-ci sera devenue productive quand son extension deviendra inévitable. Mais les bénéfices d'une pareille politique ne sauraient être efficaces que si la revalorisation de la production se poursuit parallèlement.

Revalorisation de la production

Ici encore, le bon sens nous donnera les éléments d'une politique constructive. Exception faite pour quelques céréales secondaires, la production kabyle est avant tout arboricole. Et comme il est vain de chercher à forcer la nature, c'est cette production qu'il s'agit d'améliorer pour qu'elle puisse, autant que possible, équilibrer la consommation.

Jusqu'à preuve du contraire, il existe trois moyens de revaloriser une production. Le premier consiste à l'accroître en quantité ; le second à l'améliorer en qualité, et le troisième à stabiliser ses prix de vente. Les deux dernières méthodes souvent n'en font qu'une. Et les trois sont applicables à la Kabylie.

En ce qui concerne l'extension de l'arboriculture, il y a lieu de considérer d'abord l'extension des principales cultures arboricoles de la Kabylie, comme le figuier et l'olivier, et d'autre part, l'implantation de cultures complémentaires telles que le cerisier, le caroubier, etc. Sous ces deux aspects, cette politique de l'arbre a reçu un commencement d'application qu'on peut considérer comme un exemple et un enseignement, dans la commune de Port-Gueydon.

En 1938, la commune a favorisé la plantation de 1 000 nouvelles boutures. Cette année, 10 à 15 000 plantations sont envisagées. Et ceci s'est fait sans crédits extraordinaires. Le fonds commun de la Société indigène de prévoyance a garanti les prêts de boutures. Les plants ont été livrés aux fellahs à volonté. Auparavant, ils avaient pu vérifier la qualité et le rendement de ces plants dans des champs d'expérience installés sur les terrains communaux.

Comme le figuier, planté en boutures de deux ans, n'est productif qu'au bout de cinq, les fellahs, pendant cinq ans, ne paieront que l'intérêt du capital minime représenté par les boutures. Cet intérêt est seulement de 4 %. Au bout de cinq ans, le figuier commence à produire et le paysan kabyle a cinq nouvelles années pour amortir son capital.

Pour avoir une idée du rendement, il faut savoir que si cinq plants sur quinze réussissent seulement (et cette évaluation est invraisemblable), le fellah fait encore une excellente affaire. Et ce succès n'aura pratiquement rien coûté à l'État. Ceci se passe de

commentaires. Qu'on généralise avec obstination cette expérience et les résultats ne se feront pas attendre.

En ce qui concerne l'amélioration des produits actuels et la revalorisation de leur prix de vente, la tâche est immense. Je ne parlerai ici que des méthodes essentielles : l'amélioration des figues sèches par les ateliers de séchage et la création des coopératives huilières. Il est certain que les méthodes de culture traditionnelles des Kabyles ne sont pas faites pour améliorer les rendements. La taille de l'olivier, trop semblable à une amputation, les boutures prélevées sans méthode, les claies de séchage de figues sur les toits et parfois sous des caroubiers qui communiquent aux fruits un parasite du genre teigne qui attaque la figue, tout cela n'est pas fait pour augmenter la qualité des produits.

Pour ces raisons, des expériences d'ateliers de séchage ont été entreprises dans beaucoup de communes. Les plus suggestives de ces expériences sont celles d'Azazga et de Sidi-Aïch. À Azazga, grâce aux procédés rationnels employés par les agents techniques de la S.I.P., la revalorisation, la première année, a été de 120 % et la seconde de 80 %. À Sidi-Aïch, les figues de l'atelier sont vendues au prix moyen de 260 francs le quintal pendant que les figues indigènes se vendaient 190 francs. En ce qui concerne les participants et les ventes totales, à Azazga, 120 fellahs ont apporté leurs figues dont la vente a atteint 180 000 francs. Il en résulte qu'après les premières résistances, la majorité des fellahs est convertie à cette innovation. Une coopérative privée est en projet à Temda et celle-là sera dirigée par les producteurs eux-mêmes. Et ceci figure assez exactement l'avenir de la Kabylie à cet égard.

La création des huileries coopératives rencontre plus d'obstacles. Certains administrateurs ne peuvent s'y résoudre en raison de

l'opposition des colons de la plaine qui préfèrent acheter l'olive à bas prix et non le produit fini à haut prix. D'autre part, les intermédiaires et les courtiers ne voient pas d'un bon œil cette innovation qui marquerait la fin de leur règne. Or, le Kabyle a besoin de crédit. Et il en trouve auprès des intermédiaires qui lui achètent à terme. Mais cette difficulté peut être résolue en couplant les huileries coopératives avec un organisme de crédit tel que le fonds commun des sociétés de prévoyance qui jouera le rôle d'intermédiaire au profit de la coopérative. Le dernier argument qu'on peut présenter alors réside dans la mentalité du paysan kabyle qui, dit-on, s'adressera malgré tout à l'intermédiaire. Mais cet argument sert à freiner toutes les innovations et il a toujours été indéfendable.

Le malheur, c'est que le paysan kabyle, par les méthodes de culture qu'il emploie, ne peut réaliser qu'une récolte d'olives sur deux. Et la création d'un organisme rationnel s'impose à cet égard. On peut être certain que la production ne serait pas loin d'être doublée. La qualité, d'autre part, ne pourrait que s'améliorer si l'on songe que les mouliniers européens actuels, pour forcer leur production, travaillent dans des conditions telles que leurs huiles ne titrent jamais moins de 1,5° à 2° d'acidité et présentent toujours un goût désagréable.

Les mesures complémentaires

Toute cette politique, enfin, ne saurait se dispenser de mesures complémentaires concernant les problèmes de détail. L'habitat, par exemple, pourrait être organisé sur le modèle des réalisations de la loi Loucheur. Et l'apport des intéressés serait fait alors soit en terrain (puisque presque tous les Kabyles possèdent un lopin de terre), soit en main-d'œuvre et en matériau. De même, il y aurait lieu de reconsidérer les répartitions des revenus communaux entre les

populations européennes et indigènes et de demander à la première les sacrifices nécessaires.

Ainsi, se trouverait complétée une politique qui rendrait enfin à la Kabylie son vrai visage. L'affreuse misère de ce pays trouverait ici sa fin et aussi sa récompense. Je sais que, pour tout cela, des crédits sont nécessaires. Mais je le répète, commençons par mieux utiliser ceux qui existent déjà. Car ce n'est peut-être pas tant de crédits que nous manquons, que d'acharnement. Rien de grand ne se fait sans courage et lucidité. Pour mener cette politique à bien, il ne suffit pas de la vouloir de temps en temps. Il faut la vouloir toujours et ne vouloir qu'elle. J'entends bien qu'on me dit : « Il n'y a pas de raisons pour que ce soit la colonie et les colons qui paient. » Et j'en suis bien d'accord. N'attendons pas cette œuvre des colons, puisque nous ne sommes pas sûrs qu'ils la veuillent. Mais si l'on prétend que c'est à la métropole de faire cet effort, alors nous sommes deux fois d'accord. Car, du même coup, on fait la preuve qu'un régime qui sépare l'Algérie de la France fait le malheur de notre pays. Et le jour où les intérêts seront confondus, on peut être sûr que les cœurs et les esprits ne tarderont pas à l'être.

CONCLUSION

Je termine ici une enquête dont je voudrais être sûr qu'elle servira bien la cause du peuple kabyle, qui est la seule qu'on ait voulu servir ici. Je n'ai plus rien à dire sur la misère de la Kabylie, ses causes et ses remèdes. J'aurais préféré m'arrêter là et ne pas ajouter de mots inutiles à un ensemble de faits qui doit pouvoir se passer de littérature. Mais de même qu'il eût été préférable de n'avoir pas à parler d'une misère aussi effroyable et que, cependant, l'existence de cette misère imposait qu'on en parlât, de même cette enquête ne saurait atteindre le but qu'elle s'est fixé, si elle n'écarte, pour finir, certaines critiques trop faciles.

Je ne ferai pas de circonlocutions. Il paraît que c'est, aujourd'hui, faire acte de mauvais Français que de révéler la misère d'un pays français. Je dois dire qu'il est difficile aujourd'hui de savoir comment être un bon Français. Tant de gens, et des plus différents, se targuent aujourd'hui de ce titre, et parmi eux tant d'esprits médiocres ou intéressés, qu'il est permis de s'y tromper. Mais, du moins, on peut savoir ce que c'est qu'un homme juste. Et mon préjugé, c'est que la France ne saurait être mieux représentée et défendue que par des actes de justice.

On nous dit : « Prenez garde, l'étranger va s'en saisir. » Mais ceux qui, en effet, pourraient s'en saisir se sont déjà jugés à la face du monde par leur cynisme et leur cruauté. Et si la France peut être défendue contre eux, c'est autant par des canons que par cette liberté que nous avons encore de dire notre pensée et de contribuer, chacun pour notre modeste part, à réparer l'injustice.

Mon rôle n'est d'ailleurs point de chercher d'illusoires responsables. Je ne trouve pas de goût au métier d'accusateur. Et si même je m'y sentais porté, beaucoup de choses m'arrêteraient. Je sais trop, d'une part, ce que la crise économique a pu apporter à la détresse de la Kabylie pour en charger absurdement quelques victimes. Mais je sais trop aussi quelles résistances rencontrent les initiatives généreuses, de si haut qu'elles viennent quelquefois. Et je sais trop, enfin, comment une volonté, bonne en son principe, peut se trouver déformée dans ses applications.

Ce que j'ai essayé de dire, c'est que si on a voulu faire quelque chose pour la Kabylie, si on a fait quelque chose, cette tentative n'a abordé que des aspects infimes du problème et l'a laissé subsister tout entier. Ce n'est pas pour un parti que ceci est écrit, mais pour des hommes. Et si je voulais donner à cette enquête le sens qu'il faudrait qu'on lui reconnaisse, je dirais qu'elle n'essaie pas de dire : « Voyez ce que vous avez fait de la Kabylie », mais : « Voyez ce que vous n'avez pas fait de la Kabylie. »

En face des charités, des petites expériences, des bons vouloirs et des paroles superflues, qu'on mette la famine et la boue, la solitude et le désespoir. Et l'on verra si les premiers suffisent. Si, par un miracle invraisemblable, les 600 députés de la France pouvaient re-parcourir l'itinéraire désespérant qu'il m'a été donné de faire, la cause kabyle ferait un grand pas en avant. Et c'est qu'en toute occasion, un progrès est réalisé chaque fois qu'un problème politique est remplacé par un problème humain. Qu'une politique lucide et concertée s'applique donc à réduire cette misère, que la Kabylie retrouve, elle aussi, le chemin de la vie, et nous serons les premiers à exalter une œuvre dont aujourd'hui nous ne sommes pas fiers.

Je ne puis m'empêcher, enfin, de me retourner vers le pays que je viens de parcourir. Et c'est lui et lui seul qui peut ici me donner une conclusion. Car, de ces longues journées empoisonnées de spectacles odieux, au milieu d'une nature sans pareille, ce ne sont pas seulement les heures désespérantes qui me reviennent, mais aussi certains soirs où il me semblait que je comprenais profondément ce pays et son peuple.

Tel ce soir, où, devant la Zaouïa de Koukou, nous étions quelques-uns à errer dans un cimetière de pierres grises et à contempler la nuit qui tombait sur la vallée. À cette heure qui n'était plus le jour et pas encore la nuit, je ne sentais pas ma différence d'avec ces êtres qui s'étaient réfugiés là pour retrouver un peu d'eux-mêmes. Mais cette différence, il me fallait bien la sentir quelques heures plus tard à l'heure où tout le monde aurait dû manger.

Eh bien, c'était là que je retrouvais le sens de cette enquête. Car, si la conquête coloniale pouvait jamais trouver une excuse, c'est dans la mesure où elle aide les peuples conquis à, garder leur personnalité. Et si nous avons un devoir en ce pays, il est de permettre à l'une des populations les plus fières et les plus humaines en ce monde de rester fidèle à elle-même et à son destin. Le destin de ce peuple, je ne crois pas me tromper en disant qu'il est à la fois de travailler et de contempler, et de donner par là des leçons de sagesse aux conquérants inquiets que nous sommes. Sachons du moins nous faire pardonner cette fièvre et ce besoin de pouvoir, si naturel aux médiocres, en prenant sur nous les charges et les besoins d'un peuple plus sage, pour le livrer tout entier à sa grandeur profonde.

Annexe :

Discours d'Albert Camus à l'occasion de son obtention du Prix Nobel de littérature, prononcé mardi 10 décembre 1957 à l'Hôtel de ville de Stockholm en présence de la famille royale (dédié à son ancien instituteur Louis Germain) :

Sire, Madame, Altesses Royales, Mesdames, Messieurs,

En recevant la distinction dont votre libre Académie a bien voulu m'honorer, ma gratitude était d'autant plus profonde que je mesurais à quel point cette récompense dépassait mes mérites personnels. Tout homme et, à plus forte raison, tout artiste, désire être reconnu. Je le désire aussi. Mais il ne m'a pas été possible d'apprendre votre décision sans comparer son retentissement à ce que je suis réellement. Comment un homme presque jeune, riche de ses seuls doutes et d'une œuvre encore en chantier, habitué à vivre dans la solitude du travail ou dans les retraites de l'amitié, n'aurait-il pas appris avec une sorte de panique un arrêt qui le portait d'un coup, seul et réduit à lui-même, au centre d'une lumière crue ? De quel cœur aussi pouvait-il recevoir cet honneur à l'heure où, en Europe, d'autres écrivains, parmi les plus grands, sont réduits au silence, et dans le temps même où sa terre natale connaît un malheur incessant ?

J'ai connu ce désarroi et ce trouble intérieur. Pour retrouver la paix, il m'a fallu, en somme, me mettre en règle avec un sort trop généreux. Et, puisque je ne pouvais m'égaliser à lui en m'appuyant sur mes seuls mérites, je n'ai rien trouvé d'autre pour m'aider que ce qui m'a soutenu tout au long de ma vie, et dans les circonstances les plus contraires : l'idée que je me fais de mon art et du rôle de l'écrivain. Permettez seulement que, dans un sentiment de reconnaissance et

d'amitié, je vous dise, aussi simplement que je le pourrai, quelle est cette idée.

Je ne puis vivre personnellement sans mon art. Mais je n'ai jamais placé cet art au-dessus de tout. S'il m'est nécessaire au contraire, c'est qu'il ne se sépare de personne et me permet de vivre, tel que je suis, au niveau de tous. L'art n'est pas à mes yeux une réjouissance solitaire. Il est un moyen d'émouvoir le plus grand nombre d'hommes en leur offrant une image privilégiée des souffrances et des joies communes. Il oblige donc l'artiste à ne pas se séparer ; il le soumet à la vérité la plus humble et la plus universelle. Et celui qui, souvent, a choisi son destin d'artiste parce qu'il se sentait différent apprend bien vite qu'il ne nourrira son art, et sa différence, qu'en avouant sa ressemblance avec tous. L'artiste se forge dans cet aller-retour perpétuel de lui aux autres, à mi-chemin de la beauté dont il ne peut se passer et de la communauté à laquelle il ne peut s'arracher. C'est pourquoi les vrais artistes ne méprisent rien ; ils s'obligent à comprendre au lieu de juger. Et s'ils ont un parti à prendre en ce monde ce ne peut être que celui d'une société où, selon le grand mot de Nietzsche, ne régnera plus le juge, mais le créateur, qu'il soit travailleur ou intellectuel.

Le rôle de l'écrivain, du même coup, ne se sépare pas de devoirs difficiles. Par définition, il ne peut se mettre aujourd'hui au service de ceux qui font l'histoire : il est au service de ceux qui la subissent. Ou sinon, le voici seul et privé de son art. Toutes les armées de la tyrannie avec leurs millions d'hommes ne l'enlèveront pas à la solitude, même et surtout s'il consent à prendre leur pas. Mais le silence d'un prisonnier inconnu, abandonné aux humiliations à l'autre bout du monde, suffit à retirer l'écrivain de l'exil chaque fois, du moins, qu'il parvient, au milieu des privilèges de la liberté, à ne pas oublier ce silence, et à le relayer pour le faire retentir par les moyens de l'art.

Aucun de nous n'est assez grand pour une pareille vocation. Mais dans toutes les circonstances de sa vie, obscur ou provisoirement célèbre, jeté dans les fers de la tyrannie ou libre pour un temps de s'exprimer, l'écrivain peut retrouver le sentiment d'une communauté vivante qui le justifiera, à la seule condition qu'il accepte, autant qu'il peut, les deux charges qui font la grandeur de son métier : le service de la vérité et celui de la liberté. Puisque sa vocation est de réunir le plus grand nombre d'hommes possible, elle ne peut s'accommoder du mensonge et de la servitude qui, là où ils règnent, font proliférer les solitudes. Quelles que soient nos infirmités personnelles, la noblesse de notre métier s'enracinera toujours dans deux engagements difficiles à maintenir : le refus de mentir sur ce que l'on sait et la résistance à l'oppression.

Pendant plus de vingt ans d'une histoire démentielle, perdu sans secours, comme tous les hommes de mon âge, dans les convulsions du temps, j'ai été soutenu ainsi : par le sentiment obscur qu'écrire était aujourd'hui un honneur, parce que cet acte obligeait, et obligeait à ne pas écrire seulement. Il m'obligeait particulièrement à porter, tel que j'étais et selon mes forces, avec tous ceux qui vivaient la même histoire, le malheur et l'espérance que nous partagions. Ces hommes, nés au début de la première guerre mondiale, qui ont eu vingt ans au moment où s'installaient à la fois le pouvoir hitlérien et les premiers procès révolutionnaires, qui furent confrontés ensuite, pour parfaire leur éducation, à la guerre d'Espagne, à la deuxième guerre mondiale, à l'univers concentrationnaire, à l'Europe de la torture et des prisons, doivent aujourd'hui élever leurs fils et leurs œuvres dans un monde menacé de destruction nucléaire. Personne, je suppose, ne peut leur demander d'être optimistes. Et je suis même d'avis que nous devons comprendre, sans cesser de lutter contre eux, l'erreur de ceux qui, par une surenchère de désespoir, ont revendiqué le droit au déshonneur,

et se sont rués dans les nihilismes de l'époque. Mais il reste que la plupart d'entre nous, dans mon pays et en Europe, ont refusé ce nihilisme et se sont mis à la recherche d'une légitimité. Il leur a fallu se forger un art de vivre par temps de catastrophe, pour naître une seconde fois, et lutter ensuite, à visage découvert, contre l'instinct de mort à l'œuvre dans notre histoire. Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse. Héritière d'une histoire corrompue où se mêlent les révolutions déçues, les techniques devenues folles, les dieux morts et les idéologies exténuées, où de médiocres pouvoirs peuvent aujourd'hui tout détruire mais ne savent plus convaincre, où l'intelligence s'est abaissée jusqu'à se faire la servante de la haine et de l'oppression, cette génération a dû, en elle-même et autour d'elle, restaurer, à partir de ses seules négations, un peu de ce qui fait la dignité de vivre et de mourir. Devant un monde menacé de désintégration, où nos grands inquisiteurs risquent d'établir pour toujours les royaumes de la mort, elle sait qu'elle devrait, dans une sorte de course folle contre la montre, restaurer entre les nations une paix qui ne soit pas celle de la servitude, réconcilier à nouveau travail et culture, et refaire avec tous les hommes une arche d'alliance. Il n'est pas sûr qu'elle ne puisse jamais accomplir cette tâche immense, mais il est sûr que partout dans le monde, elle tient déjà son double pari de vérité et de liberté, et, à l'occasion, sait mourir sans haine pour lui. C'est elle qui mérite d'être saluée et encouragée partout où elle se trouve, et surtout là où elle se sacrifie. C'est sur elle, en tout cas, que, certain de votre accord profond, je voudrais reporter l'honneur que vous venez de me faire.

Du même coup, après avoir dit la noblesse du mener d'écrire, j'aurais remis l'écrivain à sa vraie place, n'ayant d'autres titres que ceux qu'il

partage avec ses compagnons de lutte, vulnérable mais entêté, injuste et passionné de justice, construisant son œuvre sans honte ni orgueil à la vue de tous, sans cesse partagé entre la douleur et la beauté, et voué enfin à tirer de son être double les créations qu'il essaie obstinément d'édifier dans le mouvement destructeur de l'histoire. Qui, après cela, pourrait attendre de lui des solutions toutes faites et de belles morales ? La vérité est mystérieuse, fuyante, toujours à conquérir. La liberté est dangereuse, dure à vivre autant qu'exaltante. Nous devons marcher vers ces deux buts, péniblement, mais résolument, certains d'avance de nos défaillances sur un si long chemin. Quel écrivain, dès lors oserait, dans la bonne conscience, se faire prêcheur de vertu ? Quant à moi, il me faut dire une fois de plus que je ne suis rien de tout cela. Je n'ai jamais pu renoncer à la lumière, au bonheur d'être, à la vie libre où j'ai grandi. Mais bien que cette nostalgie explique beaucoup de mes erreurs et de mes fautes, elle m'a aidé sans doute à mieux comprendre mon métier, elle m'aide encore à me tenir, aveuglément, auprès de tous ces hommes silencieux qui ne supportent, dans le monde, la vie qui leur est faite que par le souvenir ou le retour de brefs et libres bonheurs. Ramené ainsi à ce que je suis réellement, à mes limites, à mes dettes, comme à ma foi difficile, je me sens plus libre de vous montrer pour finir, l'étendue et la générosité de la distinction que vous venez de m'accorder, plus libre de vous dire aussi que je voudrais la recevoir comme un hommage rendu à tous ceux qui, partageant le même combat, n'en ont reçu aucun privilège, mais ont connu au contraire malheur et persécution. Il me restera alors à vous en remercier, du fond du cœur, et à vous faire publiquement, en témoignage personnel de gratitude, la même et ancienne promesse de fidélité que chaque artiste vrai, chaque jour, se fait à lui-même, dans le silence.



Photographie d'identité de Camus sur sa carte de journaliste.

Prix Nobel de littérature en 1957, Albert Camus est l'un des plus grands écrivains du monde. Né le 7 novembre 1913 à Dreaan (ex-Mondovi), dans l'est algérien, il n'a jamais cessé de chanter sa terre natale et son pays, l'Algérie. Journaliste, philosophe, dramaturge, romancier, il a brillé dans plusieurs genres littéraires. L'enfant de Belcourt a écrit de nombreux livres dont l'Étranger, la Peste, la Chute, Noces, l'Été, Le Mythe de Sisyphe, l'Homme révolté, Les Justes, État de siège, le Malentendu ou encore L'Envers et l'endroit. Albert Camus est mort dans un accident de voiture, le 4 janvier 1960.

Misère de la Kabylie

« Et si l'on songe à ce que l'on sait du peuple kabyle, sa fierté, la vie de ces villages farouchement indépendants, la constitution qu'ils se sont donnés (une des plus démocratiques qu'il soit), leur juridiction enfin n'a jamais prévu de peine de prison tant l'amour de ce peuple pour la liberté est grand ...Ces hommes qui ont vécu dans les lois d'une démocratie plus totale que la nôtre », écrit Albert Camus. Ces propos des années 30 peuvent interpeller la Kabylie d'aujourd'hui et l'Algérie contemporaine. Observateur averti, l'auteur de La Peste comprend l'amour absolu que les Kabyles, comme tous les Amazighs, les Hommes libres, vouent pour la liberté. Incroyable sous d'autres latitudes : la société, kabyle ne prévoit même pas de prison pour ceux qui fautent ;

elle se contente de les mettre en quarantaine, de les bannir. Mais souvent ce bannissement est plus dur que la prison. Comme Karl Marx avant lui, Albert Camus saisit l'importance de la démocratie pour la société kabyle, pourtant manquant terriblement de moyens matériels.

Si la conquête coloniale pouvait jamais trouver une excuse, c'est dans la mesure où elle aide les peuples conquis à garder leur personnalité. Et si nous avons un devoir en ce pays, il est de permettre à l'une des populations les plus fières et les plus humaines en ce monde de rester fidèle à elle-même et à son destin », ajoute Albert Camus.

« Misère de la Kabylie » est le témoignage émouvant d'un humaniste hors pair. Ce sont des textes indélébiles, qui témoigneront indéfiniment pour les différentes générations.